

**MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE
L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
Académie d'Aix – Marseille

Année universitaire 2013 – 2014

MEMOIRE PROFESSIONNEL
Sciences Economiques et Sociales

**L'étude du concept de coordination en sciences
économiques et sociales**

Présenté par Osenda, Margaux

Directeur de mémoire : Beitone, Alain

Soutenu le 04/06/2014

Dédicace et remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements à mon directeur de mémoire, Monsieur A. Beitone pour ses précieux conseils et sa disponibilité.

Je remercie également Monsieur J. Gervasoni pour m'avoir prêté les manuels scolaires sur lesquels j'ai travaillé.

Sommaire

SOMMAIRE	3
<u>PARTIE I : L'ETAT DES SAVOIRS SAVANTS SUR LE CONCEPT DE COORDINATION</u>	4
I. LES APPROCHES DE LA COORDINATION EN SCIENCE ECONOMIQUE	5
I.1. LA COORDINATION : UNE PORTEE HEURISTIQUE INCONTESTABLE	5
I.1.1. Introduction	5
I.1.2. De la coordination par le marché...	6
I.1.3. ...A la coordination centralisée	9
I.1.4. Vers une troisième voie : la coordination communautaire	12
<u>PARTIE II : LA TRANSPOSITION DIDACTIQUE EN SES</u>	15
I. DE « L'OBJET A ENSEIGNER » A « L'OBJET D'ENSEIGNEMENT ».	16
I.1. ANALYSE COMPARATIVE DES MANUELS SCOLAIRES	16
I.1.1. Introduction	16
I.1.2. « Qu'est-ce qu'un marché ? »	17
I.1.3. « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ? »	20
<u>PARTIE III: PROPOSITION D'UNE SEQUENCE D'APPRENTISSAGE</u>	26
I. APPRENTISSAGE DU CONCEPT DE COORDINATION	27
I.1. PROJET DE COURS SUR LA COORDINATION PAR LE MARCHE	27
I.1.1. Introduction	27
I.1.2. Phase de sensibilisation	28
I.1.3. La coordination par le marché	29
I.1.4. Les limites de la coordination par le marché	35
I.1.5. L'évaluation formative	37
Conclusion	39
BIBLIOGRAPHIE	41
SITOGRAPHIE	42
ANNEXE	44

*Partie I : L'état des savoirs savants sur
le concept de coordination*

I. Les approches de la coordination en science économique

I.1.La coordination : une portée heuristique incontestable

I.1.1. Introduction

Comment les décisions de millions de personnes mues par la poursuite de leurs intérêts personnels peuvent-elles être cohérentes ? Quelle procédure permet de rendre compatible les actions décentralisées des individus ? Ce questionnement qui est à la base de la définition de la coordination en économie a suscité mon intérêt, c'est pourquoi le thème de mon mémoire porte sur l'étude de ce concept. De surcroît, la coordination est un concept central dans le programme de sciences économiques et sociales. Il est donc important que les élèves puissent se l'approprier. Pour cela il est nécessaire que les enseignants connaissent les différentes approches de la coordination en sciences sociales. Ceci m'a amené à faire dans une première partie, l'état des connaissances scientifiques sur ce sujet. En effet la coordination a été étudiée dès le 18^{ème} siècle par les physiocrates. Par la suite ce concept a fait l'objet de nombreux écrits de la part des économistes classiques, parmi lesquels on peut classer K. Marx, et néoclassiques. Les travaux récents d'E.Ostrom ont ouvert de nouvelles voies sur ce thème. Ainsi, en montrant l'importance de ce terme il m'a ensuite paru pertinent d'étudier quelles sont les attentes qui figurent dans les programmes scolaires, et de quelle manière les manuels abordent ce concept. La seconde partie portera donc sur l'analyse de la « transposition didactique », de la coordination. La transposition didactique est définie par le sociologue M.Verret comme « la transmission d'un savoir acquis. Transmission de ceux qui savent à ceux qui ne savent pas. De ceux qui ont appris à ceux qui apprennent. » (Verret. M, « *Le temps des études* » 1975, Page 140). L'étude des manuels scolaires m'a amené à proposer dans une troisième partie un projet de séquence de cours sur l'apprentissage de ce concept.

I.1.2. De la coordination par le marché...

De nombreuses recherches en économie ont pour objectif de comprendre les procédures qui permettent aux agents économiques prenant des décisions de façon décentralisées de se coordonner. Dès le départ, les économistes ont considéré que le marché qui est un lieu fictif ou réel où se confrontent une offre et une demande pour aboutir à des échanges à un prix d'équilibre, est sous certaines conditions, un système de coordination efficace. On peut à ce titre faire référence aux travaux d'Adam Smith, qui exposait dans son ouvrage « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* » (Smith. A, 1776), la thèse de la main invisible. A travers celle-ci, Smith explique que le marché est une réponse efficace au problème d'harmonisation des intérêts personnels et conduit à une allocation optimale des ressources. Ces travaux seront repris et approfondis par les économistes néoclassiques et les autrichiens qui insisteront sur le rôle des prix comme vecteur d'information et d'incitation permettant de rendre cohérentes les décisions des différents acteurs intervenant sur le marché. Néanmoins, il existe une distinction importante entre ces deux courants de pensées. A la différence des économistes néoclassiques, les autrichiens considèrent le marché comme un processus de découverte. L'accent n'est pas mis sur l'équilibre économique mais sur la capacité du marché à gérer les déséquilibres inhérents à la dynamique économique. De surcroît, une place importante est accordée à la prise en compte du temps et aux choix des agents entre le présent et le futur, c'est-à-dire aux arbitrages inter temporels.

Le modèle de base de la théorie néoclassique qui considère que l'information est parfaite vise à rendre compte de la coordination décentralisée des agents et de la façon dont cette coordination via les prix débouche sur une situation d'équilibre. En ce sens, les agents prendront des décisions en fonction du système des prix. Si un choc d'offre ou de demande modifie les prix alors les décisions des agents seront modifiées. Par exemple, si pour des raisons climatiques la production de café diminue, le prix de ce bien va augmenter car la demande va être temporairement supérieure à l'offre. Par la suite, cette hausse de prix va inciter les consommateurs à consommer moins de café et plus de thé car le prix relatif de ce bien substituable est moins onéreux. Les prix jouent donc un rôle central dans ce mode de coordination décentralisé. De manière générale, lorsque l'élasticité prix de la demande d'un bien ou d'un service est élevée, une variation des prix aura des conséquences importantes sur les quantités demandées par les consommateurs, ce qui conduira à un nouvel équilibre. En revanche, si l'élasticité prix de la demande est faible, une modification des prix n'aura que peu d'effets sur les quantités demandées. C'est le cas du pétrole. Ainsi, les économistes ont montré que les prix influencent les choix des consommateurs, ce qui permet de rendre compatible leurs actions. De surcroît on peut constater que la modification du prix d'un bien conduit à une

modification des équilibres sur les différents marchés car ces derniers sont interdépendants. En effet, si les prix des billets d'avion augmentent alors les voyageurs seront incités à utiliser d'autres moyens de transport. Ceci a notamment été mis en exergue par les travaux de L.Walras relatifs à l'équilibre général. Il nous faut préciser que ce modèle rend compte de la coordination horizontale des agents économiques sur la base de cinq hypothèses restrictives qui sont les suivantes :

- La condition d'atomicité selon laquelle il doit exister une multitude d'acheteurs et de demandeurs, de taille comparable, de telle manière qu'aucun d'entre eux ne puisse influencer la détermination du prix du bien
- La condition de fluidité selon laquelle il faut qu'il y ait une libre entrée et une libre sortie du marché
- La condition d'homogénéité qui affirme que les produits disponibles sur les marchés doivent être standardisés
- La transparence selon laquelle les agents disposent d'une information parfaite et gratuite sur les prix des biens
- La mobilité des facteurs de production.

Ainsi, sous ses hypothèses qui caractérisent le modèle de concurrence pure et parfaite, le marché assure une allocation optimale des ressources, et tout équilibre est un optimum de Pareto, ce qui signifie qu'à l'équilibre il n'est pas possible d'améliorer la situation d'un individu sans détériorer celle d'au moins un autre agent économique. Cependant, il est important de préciser que la théorie néoclassique ne se limite pas à ce modèle, il existe d'autres développements plus récents.

Les économistes à l'instar d'A.C. Pigou ont mis en évidence des défaillances de marché, qui sont des situations dans lesquelles le marché ne permet pas de coordonner les actions des individus de manière efficace. Selon P.Krugman, prix Nobel d'économie en 2008, une défaillance de marché est une situation où « la poursuite individuelle de ses intérêts personnels, plutôt que de contribuer à promouvoir les intérêts de la société peut en fait détériorer la situation de cette société » (Krugman P et Wells R « *Microéconomie* »2013, Page 4). Ceci montre que la thèse de la main invisible d'A.Smith n'est pas toujours vérifiée. Il existe plusieurs défaillances de marché : les externalités, les biens collectifs, les situations de monopole naturel et les asymétries d'information. Nous allons maintenant présenter ces différentes défaillances de marché.

Une externalité est une conséquence positive ou négative de l'activité d'un agent économique qui n'est pas prise en compte par le système des prix. La pollution est un exemple d'externalité négative. En effet lorsqu'une entreprise rejette du dioxyde de carbone pour réaliser sa production, cette pollution qui constitue un coût social n'est pas prise en compte par le système

des prix. Ainsi, dans le cadre d'une externalité négative, les prix ne véhiculent pas un signal pertinent car ils ne permettent pas de réduire la consommation et ou la production de biens ou services dont le coût social est supérieur au coût privé. Une externalité positive se caractérise quant à elle par un rendement social supérieur au rendement privé. C'est le cas par exemple de la vaccination. En effet lorsqu'une petite partie de la population est vaccinée, les risques de transmission des maladies sont beaucoup plus faibles. Les prix n'étant pas représentatifs de cela, ils n'incitent pas les agents économiques à augmenter leur consommation et ou leur production de biens et services qui accroissent le bien être collectif.

Le concept de bien collectif a été introduit par P. Samuelson. Ce dernier les définit à l'aide de deux critères :

- La non rivalité qui implique que la consommation d'un bien ou service par un individu ne prive pas autrui de l'usage de cette même unité de bien ou service.
- La non exclusion. Un bien ou un service est dit non excluable lorsqu'il n'existe aucune procédure permettant de subordonner l'utilisation de ce bien ou service au paiement d'un prix.

Lorsqu'un bien est non excluable, les agents économiques sont le plus souvent incités à adopter un comportement de passager clandestin, c'est-à-dire qu'ils vont bénéficier de l'usage de ce bien sans participer à son financement. Le phare maritime et la défense nationale sont des exemples de biens collectifs. De ce fait le risque est grand que le bien ou le service ne soit pas produit puisqu'aucun producteur ne va produire un bien ou un service que personne n'est disposé à payer. Par ailleurs, le coût marginal étant nul, le prix d'équilibre l'est aussi. En effet, le fait que la défense nationale protège un habitant supplémentaire n'entraîne aucune augmentation du coût de production. Cela nécessite donc l'intervention de l'Etat ou d'une structure collective.

Le monopole naturel est un autre exemple de défaillance de marché. Nous sommes en présence d'un « monopole naturel sur un marché si le coût minimal d'un bien est obtenu lorsque la totalité de la production est assurée par une seule firme » (Sharkey.W « *The theory of Natural Monopoly* »1982). Cette situation s'explique par l'importance des coûts fixes supportés par l'entreprise et l'existence d'économies d'échelle. En effet, plus un producteur a un volume de production important, plus le coût unitaire de production baisse, ce qui lui permet d'abaisser ses prix et donc d'évincer ses concurrents. Du fait de sa situation de monopole le producteur va produire des biens en quantité insuffisante du point de vue des consommateurs, afin de maximiser son profit. Dans une telle situation il serait cependant irrationnel d'imposer l'existence de plusieurs entreprises sur ce marché car le coût de production supporté par l'ensemble de ces organisations productives serait plus élevé. Ainsi, en présence d'économies d'échelle, les

mécanismes de marché conduisent au rejet de la concurrence, ce qui abouti à une situation sous optimale.

Les asymétries d'information illustrent également le fait que la recherche de l'intérêt personnel conduit à une dégradation du bien être collectif. Les économistes parlent d'information asymétrique lorsque, dans le cadre d'un contrat, un agent économique détient plus d'informations qu'un autre. Par exemple, dans le cas d'un contrat salarial, l'employeur n'est jamais certain du comportement qu'adoptera le salarié lorsqu'il l'aura recruté. Or, il est difficile d'évaluer le coût et le bénéfice lié à chaque action lorsque l'information est imparfaite. En ce sens, pour que l'allocation des ressources soit optimale, il faut que les consommateurs puissent anticiper la satisfaction qu'ils vont retirer de la consommation d'un bien et les investisseurs la rentabilité anticipée de chaque projet. L'incertitude liée à l'inégale répartition des informations vient annihiler l'efficacité des mécanismes de marché. Ainsi la coordination des agents économiques devient défailante. Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons reprendre l'exemple du marché des tacots de l'économiste et prix Nobel en 2001 : George Akerlof. Sur ce marché, les acheteurs savent qu'il y a des voitures de bonne qualité et des tacots. Sachant que le vendeur de l'automobile n'a pas toujours intérêt à révéler le surplus d'information dont il dispose, les acheteurs potentiels se fixent un prix qui ne reflète pas celui des voitures de bonne qualité. Ainsi les particuliers qui ne vendent pas des tacots seront incités à se retirer du marché. La qualité moyenne des voitures vendues aura tendance à décroître ce qui poussera les prix à la baisse et conduira à la sortie progressive de tous les vendeurs de voiture de qualité. Ainsi, les asymétries d'informations rendent la coordination des agents économiques plus complexes.

Du fait de ces défaillances de marché, la puissance publique intervient afin de modifier l'allocation des ressources, ce qui nous amène maintenant à étudier un second idéal-type de coordination : la coordination centralisée.

I.1.3. ...A la coordination centralisée

La coordination verticale est celle qui est assurée par la hiérarchie et qui repose sur une gestion centralisée de l'information. Dans la littérature économique elle est justifiée par l'existence des défaillances de marché. Par exemple, la théorie néoclassique considère que lorsque le marché ne conduit pas à une situation optimale l'Etat doit intervenir pour corriger ces défauts de coordination afin de garantir l'intérêt collectif, ce qui a donné lieu a un débat au sein de la communauté scientifique relatif à la place et au rôle de l'Etat dans l'activité économique. Pour A.C Pigou, en présence d'effet externe négatif, l'Etat doit intervenir pour internaliser l'externalité. Selon lui, celui –

ci doit mettre en place une taxe dont le montant doit correspondre à l'écart entre le coût social et le coût privé. Ainsi, plus l'écart est grand plus le montant de la taxe doit être élevé. De surcroît, pour que cette taxe soit efficace il faut que son prix soit inversement proportionnel à l'élasticité prix de la demande. En effet, plus l'élasticité prix de la demande est faible plus le montant de la taxe devra être élevé pour être efficace. En revanche, si l'élasticité prix de la demande est forte, la taxe n'aura pas besoin d'être importante pour influencer sur les incitations des agents économiques. Ainsi, la fiscalité est une modalité d'intervention de la puissance publique mais ce n'est pas la seule. L'Etat peut également utiliser des instruments réglementaires comme les normes de pollution, l'interdiction de la production de certains biens tels les lampes à incandescence... . Ces instruments permettant d'assurer la coordination centralisée des activités ne font cependant pas l'unanimité. En effet, pour l'économiste et prix Nobel en 1991 R.Coase, le rôle de l'Etat doit se limiter à la définition des droits de propriétés. Dans le théorème qui porte son nom, il montre que lorsque les coûts de transaction sont nuls et les droits de propriété clairement définis alors le marché assure une allocation optimale des ressources. Dans la problématique du développement durable, il est alors possible de définir un niveau optimal de pollution. Ainsi certains débats portent à la fois sur le mode de coordination à adopter et sur les modalités d'intervention de l'Etat lorsque le choix de la coordination centralisée a été privilégié.

La planification est une forme de coordination centralisée qui suppose un horizon temporel, l'élaboration d'objectifs et une programmation des moyens destinés à atteindre ces objectifs. Ces derniers doivent être cohérents entre eux et conduire à l'utilisation optimale des ressources disponibles. Il existe plusieurs formes de planification, comme la planification impérative qui a été mise en place en Russie peu de temps après la nouvelle économie politique, et la planification indicative qui est un système mis en place dans certaines économies de marché comme au Japon et en France. Nous pouvons illustrer nos propos par des exemples de plan plus ou moins récents tels le « plan calcul » qui a pour origine la prise de conscience de l'importance de l'informatique et le « plan cancer ». Ce dernier plan, lancé en 2003 a posé les bases de l'offre de soin et a développé la prévention et le soutien à la recherche. Par la suite deux autres « plan cancer » ont vu le jour. Dans le cadre des études relatives à la planification, nous pouvons également citer l'ouvrage de P. Massé intitulé : « Le plan ou l'anti-hasard » (Massé.P, 1991). Dans un système planifié, l'économie est gérée par un plan central qui fixe les quantités à produire ainsi que les prix. Cela a donné lieu à une controverse entre L.Von Mises et O. Lange. Selon l'économiste autrichien, l'absence de mécanisme de marché, c'est-à-dire de prix révélant les préférences des consommateurs rend tout calcul économique impossible et conduit nécessairement à une mauvaise allocation des ressources. En revanche, pour O. Lange, le plan permet par interaction entre le planificateur central et les

entreprises de découvrir le système de prix qui assure l'équilibre entre les ressources disponibles et les divers usages possibles de ces ressources. La planification peut s'appliquer à plusieurs niveaux. Par exemple, on parle de planification stratégique à propos des entreprises.

Au sein des organisations productives la justification de la coordination par la hiérarchie a été mise en évidence par Ronald Coase. Dans un article de 1937 intitulé « *The nature of the firm* », Coase posa la question suivante : Pourquoi les entreprises existent t'elles ? En ce sens, si le marché assure une coordination efficace par les prix, comment expliquer que toutes les opérations ne fassent pas l'objet de transaction sur le marché ? A l'inverse, si l'entreprise est un mode de coordination centralisé efficace, pourquoi n'existe-t-il pas une seule entreprise ? La réponse à ce questionnement réside dans la comparaison des coûts de transaction et des coûts organisationnels. En effet, lorsqu'un agent économique réalise des opérations sur un marché, celles-ci impliquent des coûts qui sont liés à la recherche d'informations, à la négociation du contrat commercial, à la surveillance et au contrôle du bon déroulement du contrat. Ainsi, le principal avantage de la firme est d'économiser les coûts de transaction. Néanmoins, la coordination verticale implique des coûts d'organisation liés à la réalisation de la production en interne. Le versement des salaires, la gestion du personnel, l'établissement de règles formelles en sont des exemples. Ainsi, si les coûts de transaction sont supérieurs aux coûts d'organisation, la coordination par la hiérarchie sera choisie, dans le cas contraire c'est la coordination décentralisée qui sera privilégiée. Par conséquent il est possible de déterminer la frontière de la firme. Cela permet de définir sa taille optimale. En fonction de la comparaison des coûts d'organisation et de transaction l'entreprise sera en mesure de savoir s'il est plus avantageux ou non d'externaliser une étape du processus de production. Cette analyse dont la portée heuristique est incontestable présente néanmoins certaines limites parmi lesquelles la question de l'évaluation des coûts de transaction et d'organisation ainsi que leur rythme de progression. Ce modèle ne permet pas d'expliquer pourquoi certaines entreprises qui ont un recours au marché comparable, ont des coûts de transaction supérieurs à d'autres. Une proposition de réponse à cette interrogation va être donnée par Oliver. Williamson, prix Nobel d'économie en 2009. Tout comme R.Coase, celui-ci suppose que les agents sont dotés d'une rationalité limitée, c'est-à-dire qu'ils ont des informations et des capacités de calcul insuffisantes pour parvenir à maximiser leur utilité. A la différence de Coase, il considère que les agents évoluent dans un contexte d'avenir incertain ce qui les conduit à passer des contrats incomplets et d'autre part que l'information est distribuée de manière inégale. Ces hypothèses lui permettent de montrer que les contrats commerciaux passés dans le cadre du marché conduisent les agents à faire preuve d'opportunisme, en ce sens, ces derniers vont utiliser à leur profit l'asymétrie d'information dont sont victimes leur cocontractant. Plus l'information est asymétrique, plus la rationalité incite les agents à adopter des

comportements opportunistes, et plus les coûts de transaction sont élevés pour les agents qui décident de coordonner leurs activités par le marché. C'est notamment pour cette raison que la firme est perçue comme une alternative efficace au marché. En effet, en internalisant de plus en plus d'activités, Williamson montre que les entreprises réduisent les asymétries d'informations propres à la coordination par le marché. Par la suite, cet économiste va proposer une nouvelle série de travaux afin d'expliquer pourquoi certaines firmes s'en tiennent à une relation de marché tandis que d'autres optent au contraire pour des stratégies d'intégration verticale. Pour rendre compte de cela, il va s'appuyer sur l'hypothèse de spécificité des actifs. Plus un actif est spécifique, moins les agents sont incités à l'utiliser dans le cadre d'un contrat commercial car en cas de rupture de celui-ci, les coûts subis par le propriétaire de cet actif seront élevés puisque ce dernier n'est pas transposable sur une autre activité. Williamson définit ainsi les frontières de la firme en identifiant son cœur de métier. Au final il permet de rendre compte des nombreuses structures hybrides qui existent entre la firme et le marché.

L'efficacité de la coordination par la hiérarchie dans le cadre des organisations, dépend également de la coopération entre les différents agents. La coopération est un concept qu'il ne faut pas confondre avec la coordination. Si la coopération, c'est-à-dire la participation volontaire à une activité afin d'atteindre des objectifs communs est une procédure possible de coordination, celle-ci n'implique pas nécessairement une coopération. Par exemple, le marché est une institution sociale qui assure la coordination des actions de ceux qui y participent mais ces derniers ne coopèrent pas pour autant car ils prennent leurs décisions indépendamment les uns des autres. On peut noter que la plupart du temps la coopération est informelle, c'est-à-dire qu'elle ne repose pas sur des règles écrites. Dans cette perspective, on peut prendre l'exemple de la coopération entre les enseignants d'un même lycée dont l'objectif est d'améliorer l'apprentissage des élèves.

Cette notion a donné lieu à de nombreux travaux qui ont notamment débouché sur la mise en évidence d'une troisième voie de coordination : la coordination communautaire.

I.1.4. Vers une troisième voie : la coordination communautaire

La coordination communautaire est issue des travaux du courant de la propriété commune relatifs à la thématique de la gestion des ressources naturelles. Dans cette perspective, les économistes à l'image d'Elinor Ostrom, (prix Nobel d'économie en 2009) ont mis en exergue les mécanismes touchant au rôle des communautés dans les processus de coordination. L'un des axes

principaux de l'analyse repose sur l'idée de la coopération entre les agents membres d'une même communauté comme réponse aux différents problèmes rencontrés et notamment celui de l'allocation optimale des ressources. Les fondements de cette approche se basent sur la relecture de « la tragédie des biens communs » exposée par Garrett Hardin en 1968. Les biens communs sont des biens non excluables et rivaux. Les ressources halieutiques, en sont un exemple. En effet, un individu qui pêche un ban de poisson, prive les autres pêcheurs de celui-ci, et en l'absence de réglementation, il n'est pas possible d'empêcher quelqu'un de pêcher. De manière générale, G. Hardin a montré que les biens communs ont tendance à être surexploités alors même qu'ils sont produits en quantité insuffisante du fait d'un manque d'incitation privée à les produire en raison du critère de non-excluabilité. Pour illustrer les mécanismes qui conduisent à l'utilisation abusive puis à la destruction de la ressource commune, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple du libre accès aux pâturages donné par G. Hardin. En effet, lorsque les pâturages sont en libre accès le berger reçoit un bénéfice lié à l'exploitation du pâturage qui sert à nourrir son bétail et subit un coût lié à l'utilisation de ce même pâturage par les autres bergers. Il est donc incité à augmenter sans fin la taille de son troupeau pour maximiser son bénéfice. Si tous les bergers rationnels adoptent ce raisonnement alors il y aura une surexploitation de cette ressource ce qui conduira à la dégradation du bien-être de la collectivité en l'absence de coopération des bergers. Par conséquent, la recherche de l'intérêt personnel ne conduit pas à l'intérêt général. Ce raisonnement est représenté dans la théorie des jeux par ce que l'on appelle le dilemme du prisonnier qui est un exemple de jeu conçu par le mathématicien américain Albert Tucker dans les années 1950. En prenant l'exemple de deux suspects arrêtés et interrogés dans des cellules différentes, A. Tucker montre que la stratégie de chaque suspect va être de dénoncer son partenaire. L'agrégation de ces deux comportements conduit à une situation sous optimale appelée « équilibre de Nash » ce qui montre là encore que la thèse de la main invisible n'est pas toujours vérifiée.

La surexploitation des biens communs provient du problème de la définition des droits de propriété. Afin d'éviter la disparition des ressources communes G. Hardin propose deux solutions : la privatisation ou la gestion par une agence publique de ces biens communs.

La thèse de cet économiste va être approfondie et critiquée par E. Ostrom dans son ouvrage : « La gouvernance des biens communs Pour une nouvelle approche des ressources naturelles ». (Ostrom, E.-2010) Celle-ci va notamment critiquer l'idée selon laquelle les usagers de la ressource seraient incapables de coopérer afin d'exploiter au mieux la ressource. En ce sens, il existe selon elle une voie intermédiaire entre la gestion publique et la gestion privée des biens communs : la gestion communautaire. Dans cette perspective, les individus sont capables d'agir sur le caractère limité de la ressource naturelle qu'ils exploitent en développant des formes d'auto-organisation basées sur la

coopération. Ceci est possible étant donné que les acteurs se trouvent dans une situation quelque peu différente de celle présentée dans le dilemme du prisonnier car ils peuvent communiquer.

Afin de gérer au mieux la ressource commune les agents peuvent par exemple élaborer des contrats, c'est-à-dire des accords par lesquels les contractants souscrivent des engagements les uns vis-à-vis des autres. Par l'intermédiaire de ces contrats ils sont en mesure de se doter d'institutions dont l'objectif est de veiller à l'exploitation optimale de la ressource. Cela repose sur l'idée de l'acceptation de règles communes de la part des agents économiques. On peut noter que le respect et la légitimité des règles établies sera d'autant plus grand que celles-ci auront été élaborées sur la base de la recherche d'un consensus entre les membres de la communauté. Ainsi les travaux d'E.Ostrom montrent que les communautés sont capables de produire les conditions permettant une utilisation efficace et durable des ressources communes.

Au vue de cette première partie nous avons pu constater que la coordination est un concept central en économie. En effet, la mise en évidence des défaillances de marché a permis aux économistes de montrer qu'une autre forme de coordination : la coordination centralisée était possible, et constituait une alternative efficace au marché. Ces travaux ont néanmoins fait l'objet de dissensus ce qui a permis de faire progresser les connaissances de la discipline car comme le disait le célèbre épistémologue G.Bachelard dans son ouvrage intitulé « *La philosophie du non* » : « la vérité est fille de la discussion, non pas fille de la sympathie » (Bachelard.G, 1940 page 140). Par la suite, sur la base d'une relecture de la « tragédie des biens communs », les économistes du courant de la propriété commune ont mis en évidence l'existence d'une troisième voie de coordination : la coordination communautaire. Cette forme de coordination qui est notamment basée sur la coopération interindividuelle a ouvert la voie à de nouvelles recherches en économie et a montré qu'il existait une alternative entre la coordination horizontale et verticale.

Ainsi dans le cadre des programmes de première et de terminale, il est important que les élèves s'approprient ce concept de coordination afin de pouvoir comprendre ce qu'est un marché et ce qu'est une organisation. En effet, cette notion est abordée dans deux chapitres du programme de première qui sont les suivants :

- Qu'est-ce qu'un marché ?
- Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ?

C'est pourquoi nous allons étudier dans notre seconde partie la façon dont ce concept est abordé dans les manuels scolaires de première.

*Partie II : La transposition didactique
en SES*

I. De « l'objet à enseigner » à « l'objet d'enseignement ».

I.1. Analyse comparative des manuels scolaires

I.1.1. Introduction

Dans cette deuxième partie, nous allons nous intéresser à la transposition didactique du concept de coordination. La transposition didactique est une théorie qui a fait l'objet de nombreux débats féconds entre didacticiens. Pour Y. Chevallard, dans son ouvrage intitulé « *La transposition didactique* » (Chevallard. Y 1985), celle-ci désigne le passage d'un objet à enseigner à un objet d'enseignement. En effet, lorsque le programme de première prévoit l'étude du concept de coordination, il le désigne comme objet à enseigner. Cela implique un travail de transformation de cet objet à enseigner en un objet d'enseignement. Pour y parvenir, l'enseignant devra : sélectionner dans la littérature économique des définitions et références pertinentes, concevoir des séquences de cours à l'aide de documents, ainsi que des instruments d'évaluation sur le thème en question. Cela nous amène donc à analyser les documents et activités proposés par les manuels scolaires sur le concept de coordination. Les quatre manuels qui sont à ma disposition: Le Nathan, le Magnard, le Belin et le Hatier, seront comparés sur deux chapitres du programme de première qui s'intitulent :

- « Qu'est ce qu'un marché ? »
- « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ? »

I.1.2. « Qu'est-ce qu'un marché ? »

La question de la définition du marché est abordée dans le programme d'enseignement spécifique de la classe de première. Elle apparaît dans le troisième item de la partie consacrée à la science économique intitulée : « La coordination par le marché ». Ce dernier comporte quatre points et c'est sur le premier point que nous allons nous pencher.

Dans ce chapitre, le concept de coordination fait parti des attentes et exigences du programme. Par conséquent, il est important que les élèves maîtrisent cette notion qui est exigible au baccalauréat.

Le manuel scolaire qui accorde le plus d'importance à ce concept est le Magnard. En effet, à la différence de l'édition Belin qui ne présente aucun document permettant aux élèves de définir cette notion, le Magnard en présente quatre. Le premier document intitulé « Le signal des prix » est un extrait de l'article « Incitations » de Bernard Salanié dont la source est Encyclopedia Universalis. Dans cet extrait qui ne comporte pas de terme technique à définir en amont, l'auteur montre que sur les marchés, les prix jouent un rôle essentiel en influant sur les incitations et les choix de consommation des agents économiques. Néanmoins, les questions posées n'amènent pas l'élève à travailler pleinement sur la définition du concept de coordination décentralisée. En effet, dans la première question il est demandé de « représenter par un schéma, les conséquences successives d'une mauvaise récolte de café au Brésil, en commençant par l'évolution du prix du café et en terminant par la demande de théières en France. »(Page 81). Cette première question est un bon moyen de montrer aux élèves que les prix constituent à la fois un vecteur d'informations et un mécanisme d'incitations. La seconde question posée est à mon sens pertinente car elle se situe dans le prolongement de la première et favorise la réflexivité de l'apprenant. La question est la suivante : « quelle sera la conséquence sur la force de travail d'une hausse de la demande de théières en France ? »(Page 81). On peut constater que ces deux premières questions amènent progressivement l'élève à comprendre que l'allocation des ressources dépend des choix des consommateurs qui eux même dépendent des prix. La troisième et dernière question peut être considérée comme une question de synthèse car il est demandé aux apprenants de « montrer que les prix sont un moyen de faire circuler l'information entre les agents économiques. »(Page 81). Par la suite, il aurait été selon moi pertinent de proposer aux élèves plusieurs situations dans lesquelles les individus se coordonnent, afin qu'ils puissent en déduire la définition du concept de coordination dans son sens général. Cela aurait ensuite permis à l'enseignant de poser la question suivante : « En quoi peut-on dire que le marché est un mode de coordination des actions individuelles ».

Le second document, traite également de la coordination. Il est composé d'un article de la revue Alternatives économiques intitulé « A quoi sert le marché ? » rédigé par Arnaud Parienty, et d'un extrait de l'ouvrage « *Microéconomie* » de Paul Krugman et de Robin Wells. Ce document présente dans un premier temps le mode de coordination décentralisé et dans un second temps le mode de coordination centralisé. Ces deux textes présentent l'avantage d'être simples et limpides. Néanmoins les questions posées relèvent selon moi de la pédagogie invisible. En effet, dans la première question on demande directement aux élèves d' « expliquer pourquoi le marché permet de coordonner les décisions des agents économiques » (Page 81). Or, ils ne savent pas ce qu'est la coordination. Selon moi, il aurait été plus intéressant de commencer par demander aux élèves de commenter la première phrase du texte qui est la suivante : « Le marché est souvent comparé à un ordinateur géant, puisque tenant compte simultanément de millions d'informations, pour établir et faire évoluer la structure des prix ». Suite à cette question je les aurai fait travailler sur définition du concept de coordination. Il me semble important que cela précède la question posée dans le manuel car elles permettent aux élèves de pouvoir y répondre. La seconde question proposée dans le manuel invite les élèves à distinguer l'économie de marché et l'économie planifiée. Là encore, il aurait été préférable de guider un peu plus les élèves dans leur réflexion en posant quelques questions supplémentaires. Les deux questions suivantes ne demandent pas aux apprenants de définir les deux modes de coordination présentés dans le document, ce qui est pourtant l'un des objectifs à atteindre.

Les deux documents de la page suivante (page 82) font implicitement référence à la coordination par le marché à travers l'étude de la théorie de la main invisible d'A. Smith. Cette théorie est un bon moyen de faire travailler les élèves sur le questionnement qui est à l'origine de la réflexion sur la coordination par le marché. Mais les questions posées ne permettent pas aux élèves de définir ce concept et de le mettre en relation avec les travaux d'A. Smith.

Après le Magnard, le second manuel scolaire qui accorde le plus d'activités à la présentation du concept de coordination est le Nathan. En effet, à la différence du Hatier qui ne consacre qu'un document à l'étude de ce concept, le Nathan en consacre deux. De surcroît, cette édition est la seule à proposer une définition de cette notion dans son lexique situé à la fin du manuel. La définition proposée aux élèves est la suivante : « mécanismes permettant une coopération entre les individus ou des groupes ayant des intérêts différents. Ainsi, le marché est un mode de coordination dans la mesure où il permet de concilier les demandes des acheteurs avec les offres des producteurs. L'entreprise se présente comme un mode de coordination alternatif reposant sur la hiérarchie, l'autorité et le respect de la règle » (Page 396). Cette définition fait une grave confusion entre la coopération et la coordination. La coopération qui implique une participation volontaire des acteurs

pour parvenir à un but commun est une des procédures possibles de coordination. En ce sens, il peut y avoir coordination sans coopération, ce qui est le cas de la coordination par le marché. En proposant une définition erronée, le manuel scolaire ne permet pas aux élèves de distinguer clairement la coopération de la coordination, ce qui est important pour comprendre ce qui rend efficace le mode de coordination centralisé.

Les deux documents que propose le Nathan se trouvent à la page 47. Le premier intitulé : « Le marché, une réalité multiple », est un extrait de l'ouvrage « L'économie de marché »(2006) de R.Guesnerie. Cet extrait présente l'avantage d'être clair. A l'instar de l'édition Magnard, les questions posées n'amènent pas les élèves à s'approprier le concept de coordination alors même que ce texte invite les élèves à réfléchir sur ce dernier. Le second document dont le titre est : « Qu'est-ce qu'une économie de marché » est un extrait de R.Chartoire provenant de l'édition 2011 du manuel Nathan. Ce texte présente les deux « grandes formes principales d'organisation des échanges de biens et de services entre les agents économiques » que sont l'économie de marché et l'économie planifiée. Seules deux questions sont posées. La première invite les élèves à distinguer ce qui différencie ces deux types d'économie et la seconde leur demande d'expliquer les causes de la disparition des économies planifiées. Selon moi, cette dernière question ne conduit pas directement l'apprenant à réfléchir sur ce qu'est la coordination, ce qui est pourtant le but recherché.

Le manuel scolaire Hatier comporte un seul document sur lequel il est possible de faire travailler les élèves sur le concept de coordination décentralisée. A l'instar de l'édition Nathan, l'extrait proposé est issu de l'ouvrage de R.Guesnerie intitulé « L'économie de marché ». Néanmoins, celui-ci présente un paragraphe supplémentaire. Là encore, on peut constater que les trois premières questions n'ont pas pour objectif de conduire l'élève à s'approprier le concept de coordination décentralisée. Seule la dernière question y fait allusion en demandant aux apprenants de commenter la phrase suivante : « les prix qui dénouent cette confrontation sont la donnée mais aussi, d'une certaine manière, la résultante du calcul économique des agents. ». Mais seule, cette question ne suffit pas à comprendre ce qu'est un marché.

Concernant les synthèses de fin de chapitre on peut constater qu'un seul manuel scolaire fait référence au concept de coordination, c'est le Magnard. Néanmoins, cette référence est très brève (une phrase), incomplète, et n'est pas illustrer d'exemples. On peut simplement lire : « En fournissant des informations, les prix sont des signaux qui guident les décisions des agents économiques » (Page 104). Cette phrase est à mon sens incomplète, car elle n'insiste pas sur le fait que les prix permettent de rendre cohérentes des décisions qui ne sont pas spontanément compatibles entre elles.

Nous allons maintenant représenter à l'aide d'un tableau comparatif les différences et points communs des manuels scolaires.

Analyse comparative des manuels scolaires	Nombre de documents consacrés à l'étude de la coordination	Présence d'une définition dans le chapitre étudié	Présence d'une définition dans le lexique situé à la fin du manuel scolaire	Présence du concept de coordination dans la synthèse de fin de chapitre	Présence du concept de coordination dans le schéma de synthèse.
Belin	aucun document	Non	Non	Non	Non
Hatier	Un seul	Non	Non	Non	Pas de schéma de synthèse
Magnard	Quatre documents	Non	Non	Oui, mais de manière brève	Pas de schéma de synthèse
Nathan	Deux documents	Non	Présence d'une définition fautive	Non	Non

A la lecture de ce tableau, on peut constater un fait important : aucun manuel scolaire ne définit le concept de coordination dans le chapitre « Qu'est-ce qu'un marché ? », alors même que cette notion fait partie des exigences du programme. De surcroît, lorsqu'une définition est proposée dans le lexique situé à la fin du manuel, celle-ci est fautive.

Nous allons maintenant voir si on observe les mêmes insuffisances dans le chapitre intitulé « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ? »

I.1.3. « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ? »

La question de l'organisation des rapports sociaux au sein de l'entreprise est abordée dans le programme d'enseignement spécifique de la classe de première. Plus précisément, elle apparaît dans

le premier item de la partie consacrée aux regards croisés intitulée : « Entreprise, institution, organisation ». Ce dernier ne comporte qu'un seul point qui est celui que nous allons étudier.

A l'issue de ce chapitre, l'une des exigences du programme est que les élèves soient capables de définir et distinguer le mode de coordination centralisé du mode de coordination décentralisé.

Le manuel scolaire qui accorde le plus de documents à la compréhension du concept de coordination est le Belin. En effet, à la différence des trois autres manuels qui consacrent deux documents à l'étude de la coordination, il en consacre trois. Le premier document est selon ce manuel un extrait de l'ouvrage d'Emmanuel Buisson-Fenet intitulé : « Croissance et développement économique au XX^e siècle ». Or, ce professeur n'a écrit aucun ouvrage portant ce titre, ce qui signifie qu'il y a une erreur dans la source. Ce texte qui présente l'avantage d'être clair, expose les deux modes de coordination : verticale et horizontale et les causes du passage d'un mode de coordination à l'autre. Les trois questions posées amènent progressivement l'élève à distinguer la coordination par la hiérarchie de la coordination par les prix. La première question est la suivante : « Pourquoi l'analyse des marchés en concurrence pure et parfaite exclut-elle les firmes ? » (Page 358). Si cette question doit être posée, il me semble important de demander d'abord aux élèves de rappeler la définition de la concurrence pure et parfaite. La seconde question est selon moi pertinente car elle s'inscrit dans le prolongement de la première en demandant aux apprenants de « relevez dans le texte des exemples de coûts de transaction ». Il est important de noter que la notion de coût de transaction est définie dans l'encadré intitulé « A savoir » qui se trouve sur la même page que le document étudié. Enfin, la troisième question invite les élèves à réfléchir sur les causes du passage d'un mode de coordination à l'autre, c'est-à-dire sur les frontières de la firme. Celle-ci est posée de la manière suivante : « A quelle condition, fabriquer entièrement un produit à l'intérieur de la firme est-il plus avantageux que d'acheter ses composants sur le marché ? ». Cette question doit selon moi être précédée de la question suivante :

- Rechercher dans un dictionnaire de sciences économiques et sociales la définition des coûts d'organisation. Donner des exemples.

Suite à la troisième question proposée par le manuel scolaire, il me semble indispensable de demander aux élèves de relever la définition qui est donnée dans le texte du concept de coordination centralisée. Cela permettra à l'enseignant de pouvoir poser la question suivante :

- Distinguer le mode de coordination centralisé du mode de coordination décentralisé

Je suppose ici que l'enseignant a travaillé au préalable sur la notion de coordination horizontale dans le chapitre « Qu'est ce qu'un marché ? ».

Par la suite l'enseignant devra introduire la notion de frontière de la firme. Enfin, dans un dernier temps, il est important de proposer aux élèves un exercice leur permettant de mobiliser le vocabulaire appris. Celui-ci pourra par exemple prendre la forme d'un texte à trous. On voit donc que d'autres questions doivent être rajoutées à celles proposées par le manuel afin de permettre aux élèves de s'approprier pleinement le concept de coordination.

Le second document se trouve à la page 359. Il s'intitule « Coûts de la relation marchande et de la hiérarchie ». C'est un extrait d'un article d'Alexandre Delaigue, disponible sur le site econoclaste.org. Ce texte est accompagné de trois questions qui ont pour but de faire réfléchir les élèves sur les avantages et les limites des deux modes de coordination. Néanmoins, on peut remarquer que la première question est mal formulée, ce qui risque de complexifier l'apprentissage des apprenants. On lit ainsi : « Quels sont les coûts de la relation marchande (coordination par le marché) auxquels l'entreprise répond (coordination par la hiérarchie) ». Dans la dernière question, il est demandé aux élèves de commenter la phrase suivante : « Si les contrats ne peuvent être complets, si la transaction comporte de nombreuses inconnues et éléments implicites, elle aura tendance à être internalisée dans une organisation ». On peut observer qu'il est demandé aux élèves de commenter une phrase alors qu'ils ne disposent pas de tous les éléments pour pouvoir la comprendre. En effet, les questions précédentes ne permettent pas aux apprenants de définir la notion de contrat complet qui est centrale dans cette phrase ainsi que la notion d'organisation. De surcroît, pour pouvoir être en mesure de commenter cet extrait, il aurait été nécessaire d'introduire d'autres concepts comme ceux de rationalité limitée et d'asymétrie d'information.

Le dernier document proposé se trouve sur la même page et s'intitule : « Google : une organisation révolutionnaire ? ». C'est un extrait de l'ouvrage de Bernard Girard intitulé : « Une révolution du management : le modèle Google » (2006). Il est accompagné de deux questions qui visent à inciter les élèves à réfléchir sur l'organisation interne des entreprises. Néanmoins aucune question ne fait travailler les élèves sur le concept de coopération ni sur la distinction entre coordination et coopération. Or au vue des exigences du programme et de l'importance de cette notion, cela aurait du être fait. Cette insuffisance s'observe également dans le Nathan, qui de surcroît, fait une grave confusion entre ces deux concepts. En effet, à la page 318 de ce manuel, on peut lire la définition suivante : « coordination : mécanismes permettant une coopération entre des individus ou des groupes ayant des intérêts différents. Ainsi, le marché est un mode de coordination, dans la mesure où il permet de concilier les demandes des acheteurs avec les offres des producteurs. L'entreprise se présente comme un mode de coordination alternatif reposant sur la hiérarchie. ». Cet encadré qui propose une définition fautive de la coordination est censé aider les élèves à répondre aux questions relatives au document 1. Ce dernier s'intitule : « Concilier spécialisation et coordination ». C'est un

extrait de l'article « Les composantes du management » de R-A Thiétart. Les trois questions posées ont pour objectif d'amener les élèves à comprendre qu'au sein des entreprises, la coordination s'effectue par le biais de la hiérarchie. Néanmoins, on peut remarquer que la troisième question est mal formulée. A ce titre on peut lire : « En quoi consiste l'effort de coordination qui s'impose à l'entreprise ». Il aurait été selon moi plus pertinent de la poser de la manière suivante : Quels sont les coûts liés à la coordination par la hiérarchie ? Illustrer vos propos par des exemples.

Le second document se trouve à la page 319 et s'intitule : « La justification de l'entreprise par les coûts de transaction ». C'est un extrait de l'ouvrage « *Organisation, Théories et pratiques* » (2008) d'Y.F Livian. Les deux questions qui accompagnent ce document visent à faire travailler les élèves sur les frontières de la firme. Cependant, le texte proposé est peu accessible. Pour illustrer nos propos nous pouvons citer deux phrases de ce document qui sont particulièrement peu compréhensibles : « (...) C'est ce qui explique les stratégies d'intégration verticale, selon lesquelles il était préférable de produire soi-même que de passer des contrats sur un marché. Bien sûr, la croissance de la firme peut, elle aussi, entraîner des coûts, jusqu'à ce que le coût de fonctionnement marginal de la dernière transaction égale le coût impliqué par le marché. ». A la lecture de ces deux phrases, on peut conclure qu'il n'est pas pertinent de faire travailler les élèves sur ce texte. En ce sens, quelle que soit les questions posées, il est probable que les élèves puissent y répondre correctement.

Le manuel Hatier consacre lui aussi deux documents à la compréhension du concept de coordination. Le premier se trouve à la page 344 et s'intitule « Pourquoi existe-t-il des entreprises ? ». C'est un extrait de l'article : « L'entreprise, boîte grise de la théorie économique » d'O.Weinstein. Dans la première question il est demandé aux élèves de commenter une phrase soulignée en s'appuyant sur les concepts étudiés dans le chapitre : « Qu'est-ce qu'un marché ». La phrase à commenter est la suivante : « sur le marché, la coordination des agents est réalisée par le système des prix ». Cette première question est un bon moyen d'inciter les élèves à réutiliser les connaissances apprises dans les chapitres précédents ce qui facilite la structuration de leurs savoirs. Dans la seconde question il est demandé aux élèves de donner des exemples de coûts de transaction et de coûts d'organisation. Il est important de noter que la définition des coûts de transaction et d'organisation est donnée. On peut remarquer qu'il n'est pas demandé aux élèves de distinguer les deux modes de coordination présentés dans le texte. Or ceci constitue l'un des objectifs à atteindre.

Le second document proposé est à la page 345. C'est un extrait de l'article « De la firme intégrée à la firme réseau » de Xavier de la Vega. Les deux questions qui accompagnent ce texte amènent les élèves à réfléchir sur ce qu'est la coordination inter-firme. Dans cette perspective, il aurait été

intéressant de mener avec les apprenants une réflexion sur le concept de coopération. Néanmoins, on peut remarquer que les questions posées passent à côté des objectifs du programme scolaire.

Le Magnard est un manuel qui consacre un « Dossier » (page 300) et un document (page 302) à la présentation du concept de coordination. L'intitulé de l'activité proposée aux élèves est le suivant : « Le miracle de la tasse de café ! ». Celle-ci se compose de neuf paragraphes relativement courts, dans lesquels sont relatées les actions de neuf personnes. Les questions posées aux élèves ont pour objectif de les faire réfléchir sur la distinction entre les modes de coordination centralisé et décentralisé. On peut constater que la première question relève de la pédagogie invisible. A ce titre on peut lire : « Combien de personnes doivent-elles se coordonner pour aboutir à une seule tasse de café ? ». Or le concept de coordination n'a pas été défini au préalable. Même si l'on peut supputer que les élèves ont travaillé sur la coordination décentralisée dans le chapitre « Qu'est ce qu'un marché ? », il est selon moi indispensable de leur demander de rappeler cette définition. La seconde question met l'accent sur le caractère décentralisé des actions des agents économiques sans demander aux élèves de rappeler à quel type de coordination on fait référence. Par la suite, les deux dernières questions ont pour objectif d'amener les élèves à réfléchir sur les avantages et limites de chacun des deux modes de coordination alors même que la notion de coordination centralisée n'a pas fait l'objet d'une réflexion ni d'une définition. On peut donc conclure que cette activité est mal organisée.

Le document 4 page 302, intitulé : « La coopération dans les organisations » est un extrait de l'ouvrage : « La sociologie des organisations » (2009) de Philippe Bernoux. Ce texte qui présente l'avantage d'être clair conduit les élèves à réfléchir à la fois sur la coopération et sur la coordination au sein des organisations. Néanmoins, on peut remarquer que les trois questions posées n'amènent pas les apprenants à définir les notions de coopération et de coordination centralisée. Par conséquent, il n'est pas demandé aux élèves de distinguer ces deux concepts. Or cela fait parti des exigences du programme.

On peut également constater que seuls deux manuels, le Nathan et le Belin font référence au concept de coordination dans la synthèse de fin de chapitre. Néanmoins, dans chacun d'eux, celle-ci est très brève, c'est-à-dire de l'ordre d'une phrase et mal illustrée. On peut par exemple lire dans la synthèse située à la page 366 du Belin : « Tandis que sur les marchés, les prix sont censés assurer la coordination des acteurs (via la loi de l'offre et la demande), dans l'entreprise, celle-ci s'organise sous forme de relations fondées sur la hiérarchie».

Pour clore l'analyse de ce chapitre, nous allons maintenant faire un tableau représentant les points communs et les différences des manuels scolaires étudiés.

Analyse comparative des manuels scolaires	Nombre de documents consacrés à l'étude de la coordination	Présence de la définition dans le chapitre étudié	Présence d'une définition dans le lexique situé à la fin du manuel	Présence du concept de coordination dans la synthèse de fin de chapitre	Présence du concept de coordination dans le schéma de synthèse
Belin	Trois documents	Non	Non	Oui	Non
Hatier	Deux documents	Non	Non	Non	Pas de schéma de synthèse
Magnard	Un dossier et un document	Non	Non	Non	Non
Nathan	Deux documents	Présence d'une définition fausse	Présence d'une définition fausse	Oui	Oui

A la lecture de ce tableau, on peut constater que trois manuels sur quatre ne définissent pas le concept de coordination alors même qu'il doit être maîtrisé par les élèves. De surcroît, aucun manuel ne distingue la coopération de la coordination ce qui est pourtant indispensable pour comprendre pleinement ce qu'est la coordination.

Ainsi, en étudiant la transposition didactique du concept de coordination dans les manuels scolaires, on a pu observer que ces derniers ne permettent pas aux élèves de s'appropriier le concept de coordination qui est pourtant essentiel à la compréhension du programme de science économique. De surcroît, cette notion est souvent utilisée dans la formulation des questions posées aux élèves alors même qu'aucun apprentissage de ce concept n'est organisé. Les manuels sont donc dans l'implicite. Par conséquent, seuls les apprenants qui disposent du capital culturel et du capital social leur permettant de comprendre ce concept seront favorisés. Les insuffisances relevées, montrent qu'il est important que l'enseignant propose aux élèves une séquence de cours sur l'apprentissage de ce concept. La préparation de celle-ci va donc faire l'objet de notre dernière partie.

*Partie III: Proposition d'une séquence
d'apprentissage*

I. Apprentissage du concept de coordination

I.1. Projet de cours sur la coordination par le marché

I.1.1. Introduction

Dans cette troisième partie, nous allons présenter une séquence de cours portant sur l'apprentissage du concept de coordination dans le chapitre « Qu'est ce qu'un marché ». Pour cela, nous allons nous appuyer sur plusieurs documents qui seront chacun accompagnés de questions visant à orienter les élèves vers les objectifs à atteindre.

Afin de faciliter la structuration des connaissances des élèves, l'enseignant demandera aux élèves de rappeler le sens des notions économiques déjà rencontrées de façon à ce que les apprenants puissent les mettre en relation avec les savoirs nouveaux.

Les pré-requis sont les suivants : production, consommation, modèle, utilité, profit, biens substituables

A l'issue de cette séquence de cours, les élèves doivent être capables de :

- Définir les concepts suivants : décisions décentralisées, coordination, coordination décentralisée, coopération, incitations, coût social, coût privé, rationalité, rendement social, rendement privé, défaillances de marché.
- Définir la théorie de la main invisible d'A. Smith

Les problématiques adoptées sont les suivantes :

- Comment les décisions de millions de personnes muent par la poursuite de leurs intérêts personnels peuvent-elles être cohérentes ?
- Quelle procédure permet de rendre compatible les actions décentralisées des individus ?

Le plan que nous proposons ne représente qu'une partie de celui du chapitre « Qu'est ce qu'un marché ». En effet, il est demandé à l'enseignant de présenter en amont la diversité des marchés. Il doit également faire travailler les élèves sur le concept de coordination (dans son sens général). En aval le professeur exposera aux apprenants les conditions de fonctionnement du marché ainsi que les limites de l'échange marchand.

Plan proposé :

- 1) Le marché : un mode de coordination décentralisé
- 2) Les limites de la coordination par le marché

I.1.2. Phase de sensibilisation

L'enseignant va débiter son cours par une phase de sensibilisation dont l'objectif sera de saisir les « représentations sociales des élèves ». Ce concept naît en 1961 avec les travaux de S.Moscovici. Ce dernier publie une étude sur la diffusion de la psychanalyse auprès du public. L'objectif était d'analyser de quelle manière le public se représentait la psychanalyse. Aujourd'hui, pour un enseignant, il est indispensable de connaître et ou d'apprendre à connaître les représentations sociales des élèves et leur mode de fonctionnement afin de pouvoir construire une séquence pédagogique permettant de les déconstruire. En effet, l'étude des représentations sociales permet au professeur de comprendre les erreurs faites par les élèves. Néanmoins, S.Joshua et J-J Dupin nous mettent en garde sur le fait que les représentations sociales ne sont pas nécessairement des « erreurs ». Ce terme peut être trompeur. En ce sens, « l'idée d'erreur peut renvoyer à un manque de connaissances, ou, au mieux, à un écart plus ou moins conséquent d'avec les modèles correctes » (*« Les sciences économiques et sociales. Enseignement et apprentissages », p125*). Cela signifie que l'élève a de « bonnes raisons » de commettre l'erreur qu'il fait. Le plus souvent il est capable de justifier son « erreur » par un raisonnement logique. Dans cette perspective, il est important pour l'enseignant de connaître les représentations des élèves pour parvenir, dans certains cas, à déterminer ce qui fonde leurs « erreurs ».

En guise de sensibilisation, je propose de poser les questions suivantes aux élèves :

- Comment se fait-il que les quantités produites par les producteurs coïncident avec les attentes des consommateurs ?
- Comment les décisions de millions d'individus muent par leur intérêt personnel peuvent-elles être compatibles entre elles ?

Dans ce chapitre, nous allons étudier quelles procédures permettent de rendre cohérentes des décisions individuelles qui ne sont pas spontanément compatibles entre elles.

I.1.3. La coordination par le marché

J'ai décidé de faire travailler les élèves sur quatre textes : trois extraits de l'ouvrage de Paul Krugman et Robin Wells, intitulé : « *Microéconomie* » et un extrait de l'œuvre majeure d'A. Smith : « *Recherche sur les nature et les causes de la richesse des nations* ». Chaque document a été choisi en fonction de sa clarté, et des objectifs d'apprentissage auxquels il permet de répondre. En effet, lorsqu'un texte est proposé aux élèves, l'enseignant doit veiller à ce que chaque concept présent dans le texte s'inscrive dans les objectifs à atteindre et ou soit connu des apprenants. Si ce n'est pas le cas, l'activité proposée risque de mettre inutilement en difficulté l'ensemble de la classe, et notamment les élèves dont le capital culturel est éloigné de celui valorisé par l'institution scolaire.

Les documents 1 et 2 m'ont semblé être pertinents pour faire travailler les élèves sur la théorie de la main invisible d'A. Smith. Celle-ci constitue selon moi un point de passage indispensable à la compréhension de la coordination par le marché. Ainsi, mon objectif est qu'à l'issue de l'étude de ces deux documents les élèves soient capables de définir : d'une part la notion de décision décentralisée et d'autre part, la théorie de la main invisible. Cela me permettra par la suite de faire travailler les apprenants sur les concepts de coordination et de coordination décentralisée en m'appuyant sur le troisième document. En effet celui-ci se situe dans le prolongement des précédents en insistant sur le rôle joué par les prix sur un marché. Enfin, le dernier document proposé vise à faire réfléchir les élèves sur les limites de la coordination par le marché ce qui constitue le dernier objectif d'apprentissage à atteindre. L'agencement des documents et des questions posées est donc justifié. En effet, le travail effectué dans les deux premiers documents prépare les élèves à l'étude du troisième document, et ce dernier permet aux apprenants de pouvoir réfléchir sur le dernier texte.

Document 1 : Marché et décisions décentralisées

« Un voyageur du temps venu du dix-huitième siècle _ ou même de 1950_ serait étonné des quantités de biens et de services que les économies modernes sont capables de fournir, et du nombre de personnes qui peuvent se les offrir. Comparées à n'importe qu'elle économie du passé, les économies modernes ont un niveau de vie incroyablement élevé.

Il doit donc y avoir quelque chose que notre économie sait faire et notre voyageur du temps voudrait en féliciter le principal responsable. Mais croyez-le ou non, personne n'est responsable. Les économies modernes fonctionnent comme des économies de marché*, dans lesquelles la production et la consommation sont le résultat de décisions décentralisées prises par de nombreuses firmes et individus. Il n'existe aucune autorité centrale indiquant aux gens quoi produire ou vers où le transporter. Chaque producteur individuel fait ce qu'il pense être le plus profitable, et chaque consommateur achète ce qu'il choisit. »

Source : P.Krugman et R.Wells, *Microéconomie*, Edition De Boeck, 2013, (pp. 2-3)

*économie de marché : économie dans laquelle les décisions de production et de consommation sont prises par des producteurs et des consommateurs individuels »

Q1 : A quel type d'économie correspondent nos économies modernes ?

Nos économies correspondent à des économies de marché, c'est-à-dire à des économies dans lesquelles les décisions de production et de consommation sont prises par des producteurs et des consommateurs individuels en vue d'une transaction sur un marché.

Q2 : Que recherchent les consommateurs lorsqu'ils font un choix de consommation ?

Les consommateurs cherchent à maximiser leur utilité lorsqu'ils font un choix de consommation. Par exemple, si une personne décide d'acheter le bien x plutôt que le bien Y, c'est parce qu'elle juge que la consommation du bien x lui rapporte plus de satisfaction que la consommation du bien Y. Dans cette perspective, on dit que les consommateurs sont rationnels.

Rationalité : un individu est dit rationnel lorsqu'il met en œuvre des moyens adaptés aux fins poursuivies. Par exemple, si un jeune judoka désire devenir champion de France, alors il va augmenter la fréquence de ses entraînements pour y parvenir.

Q3 : Que recherchent les producteurs lorsqu'ils décident de produire un bien ?

Les producteurs cherchent à maximiser leur profit. Par exemple, la décision de produire le bien X plutôt que le bien Y va dépendre de la comparaison des profits espérés pour chaque production. Si le producteur anticipe que la production du bien X va lui permettre de réaliser plus de profit que la production du bien Y, alors il va décider de produire le bien X plutôt que le bien Y. Les producteurs sont donc rationnels. Ils vont prendre des décisions qui leur permettent d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Q4 : Dans les économies de marché, les choix de consommation et de production sont-ils guidés par une autorité centrale ?

Non les choix de consommation et de production ne sont pas guidés par une autorité centrale. Ils dépendent de ce que recherchent les personnes : utilité maximale pour les consommateurs/profit maximal pour les producteurs. Chacun prend donc des décisions en fonction des buts poursuivis. Dans cette perspective, on parle de décisions décentralisées.

Q5 : Commenter la phrase soulignée

Les décisions prises par les individus (producteurs et consommateurs par exemple) sont en adéquation avec les fins poursuivies. L'agrégation de ces comportements favorise dans certains cas, le bien-être collectif.

Document 2 : La main invisible

« En préférant le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère, il [l'individu] ne pense qu'à se donner personnellement une plus grande sûreté ; et en dirigeant cette industrie de manière à ce que le produit ait la plus grande valeur possible, il ne pense qu'à son propre gain ; en cela comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions ; (...) Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler. »

Source : A. Smith, « Recherches sur la nature et les causes de la richesses des nations », 1776

Q1 : Dans le texte ci-dessus, l'individu en question est-il rationnel? Justifiez

Oui l'individu en question est rationnel car il met en œuvre les moyens adaptés aux fins poursuivies. En effet, il dirige l'industrie de manière « à ce que le produit ait la plus grande valeur possible ».

Q2 : Commenter la phrase soulignée

La phrase soulignée signifie que l'individu prend des décisions en fonction de son intérêt personnel et cela conduit souvent (mais pas toujours) à une situation qui est favorable à l'ensemble de la société. Dans le cas ci-dessus, l'individu accomplit une fin (augmentation du bien être collectif) qui « n'entre nullement dans ses intentions ».

Q3 : En déduire ce que signifie la métaphore de la « main invisible »

La métaphore de la main invisible a été exposée par A. Smith dans son œuvre « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. ». Selon celle-ci, lorsque l'individu recherche son intérêt personnel, il est amené à promouvoir des fins qui n'entraient pas dans ses intentions et qui augmentent le bien-être collectif. Par exemple, si un boulanger souhaite maximiser son profit, il va être amené pour cela, à produire les meilleures baguettes possibles. Par conséquent, les consommateurs pourront bénéficier d'un bon pain (intérêt général). Ainsi, l'Homme semble être guidé par une « main invisible » pour accomplir des fins qui ne faisaient pas parties de ses intentions.

Document 3 : Le rôle des prix sur un marché

« Pour ceux qui ont besoin d'un bon café pour démarrer la journée, cela peut devenir une habitude coûteuse que de prendre une tasse de café le matin. Le 6 octobre 2006, cette habitude est devenue un peu plus chère, car Starbucks, le leader mondial des boissons à base de café, augmenta ses prix pour la première fois en 6 ans.

Comment s'explique cette augmentation ? Principalement par le fait que le coût d'un ingrédient majeur – les grains de café – avait augmenté de manière significative. En fait, le prix du café a doublé entre 2002 et 2006.

Qui a décidé d'augmenter le prix du café en grain ? Personne : les prix ont augmenté en raison d'évènements que personne ne contrôle. Plus précisément, la principale cause d'augmentation du prix du café a été une diminution importante de l'offre de café en grain de la part des deux premiers exportateurs mondiaux : le Brésil et le Vietnam.

Au Brésil, la diminution de l'offre fut une réaction retardée à la faiblesse des prix plus tôt dans la décennie, qui amena les cultivateurs de café à diminuer les surfaces exploitées. Au Vietnam, le problème était le climat : une sécheresse prolongée réduisit les récoltes de café dans des proportions importantes.

Et une offre plus faible de café en grain de la part du Vietnam ou du Brésil se traduit inévitablement par des prix plus élevés du café que nous buvons tous les jours. C'est simplement une question d'offre et de demande.

(...)

Les vendeurs et les acheteurs de café composent un marché : un groupe de producteurs et de consommateurs qui échangent un bien ou un service contre paiement ».

P. Krugman et Robin Wells, *Microéconomie*, Editions De Boeck, 2009, (pp. 126-127)

Q1 : Quelle est la définition du marché qui est donnée par les auteurs ?

La définition donnée par les auteurs est présente dans le dernier paragraphe. Selon P.Krugman et R.Wells, un marché est composé de producteurs et de consommateurs qui échangent des biens ou services en contre partie d'un prix.

Q2 : Pourquoi l'offre de café a-t-elle diminué au Vietnam ? Au Brésil ?

Au Vietnam, l'offre de café a diminué en raison d'un aléa climatique. En effet, la sécheresse a réduit les récoltes de grains de café, ce qui a conduit mécaniquement à une baisse des quantités offertes par les producteurs.

Au Brésil, la baisse de l'offre de café vient de la faiblesse des prix pratiqués pendant la décennie précédente. Les producteurs cherchant à maximiser leur profit, la faiblesse des prix les a incités à réduire leur production de café.

Q3 : Quel lien peut-on faire entre les prix et les choix de production ? Illustrez vos propos.

Les prix influent sur les choix des producteurs qui cherchent à maximiser leur profit. Si le prix du bien X augmente par rapport au prix du bien Y, alors les producteurs seront incités à réduire leur production de bien Y, et à produire le bien X, car la vente de ce bien leur permettra de réaliser plus de profit. Par exemple, les producteurs brésiliens ont décidé de réduire leur offre de café car le prix de ce bien a diminué. On peut supposer qu'ils ont également décidé de produire d'autres biens que le café comme le thé par exemple.

Q4 : Quel lien peut-on faire entre les prix et les choix de consommation ?

Les prix influent sur les choix des consommateurs qui cherchent à maximiser leur utilité. Si le prix d'un bien augmente, alors les consommateurs seront moins incités à consommer ce bien. Par exemple, si le prix du café augmente, alors les consommateurs seront incités à se reporter sur la consommation de thé. Le thé est donc un bien substituable.

Le concept d'incitation désigne une procédure qui pousse les individus à adopter ou pas tel ou tel comportement. Dans l'exemple ci-dessus, nous avons vu que la hausse du prix d'un bien incite les individus à réduire leur consommation de ce bien.

Attention, nous raisonnons ici « toutes choses égales par ailleurs ».

Q5 : Expliquez le sens de la phrase soulignée.

Sur un marché, l'augmentation ou la diminution du prix ne dépend pas du comportement d'une seule personne, elle dépend de l'agrégation de phénomènes aléatoires (aléa climatique...) et des décisions décentralisées des producteurs et des consommateurs.

Q6 : En étudiant les différents cas présentés ci-dessous, proposez une définition du concept de coordination.

Cas n°1 : Les élèves de la classe de Terminale ES3 décident de réviser collectivement les épreuves du baccalauréat.

Cas n°2 : Les enseignants du lycée Périer organisent un bac blanc.

Cas n°3 : Les militants membres d'un parti politique décident de coller des affiches et de distribuer des tracts pendant la campagne électorale.

En étudiant ces trois situations, on peut constater que les individus organisent de manière cohérente leurs actions afin de parvenir à l'objectif visé. Par exemple dans le premier cas, les élèves souhaitent tous obtenir le bac. Pour cela, ils décident de travailler ensemble, car chacun estime que le travail collectif est plus efficace que le travail individuel. Dans le second cas, les enseignants décident de préparer un bac blanc. Pour cela, ils vont se mettre d'accord sur la date de celui-ci et sur le sujet qui sera proposé aux élèves de terminale. De cette manière ils sauront quelles sont les chapitres à aborder en premier pour que leurs élèves soient en mesure d'effectuer les épreuves proposées.

De l'étude de ces différents cas, on peut en déduire que la coordination est une procédure qui permet de concilier les décisions des individus.

Q7 : Illustrer le concept de coordination par des exemples

Les membres d'un groupe de musique décident d'organiser une répétition avant le concert prévu le jour suivant.

Les salariés d'une entreprise décident de se mettre d'accord sur le nombre de tâches à effectuer dans la journée pour atteindre l'objectif que leur a fixé leur supérieur hiérarchique.

Les feux tricolores permettent de coordonner les automobilistes. En effet, ils permettent de concilier les comportements des conducteurs.

Q8 : En quoi peut-on dire que le marché constitue un mode de coordination des actions individuelles?

Le marché constitue une procédure possible de coordination des actions individuelles. Ce sont les prix qui sont un mécanisme d'incitation et un vecteur d'information qui vont rendre compatibles les actions des individus. En effet, les prix influent sur les choix de consommation et de production des agents et inversement. Ils conduisent donc les individus à adapter leur comportement au contexte global. Par exemple, si pour des raisons climatiques la production de chocolat diminue, alors le prix va augmenter et donc les consommateurs vont consommer moins de chocolat et plus de confiture.

De même, si pour des raisons écologiques, les consommateurs décident d'acheter moins de biens polluants (baisse de la demande de voiture essence par exemple) alors leur prix va diminuer et les producteurs vont décider de produire des biens plus respectueux de l'environnement (voiture électrique) afin de préserver et de maximiser leur profit.

Ainsi sur un marché, la recherche du profit par les producteurs et la recherche du maximum d'utilité par les consommateurs, conduit à une situation favorable pour l'ensemble de la société via la variation (hausse ou baisse) des prix. Ce sont donc les prix qui permettent de coordonner les actions individuelles. On parle de coordination décentralisée car de manière générale, aucune instance ne

contrôle la variation des prix qui influe sur les choix des consommateurs et des producteurs. Le marché est donc une procédure possible de coordination des agents.

Q9 : Quelle distinction peut-on faire entre le mode de coordination présenté dans les trois cas de la question 6 et le mode de coordination décentralisée.

Dans les trois cas présentés dans la question 6, on peut constater que les individus coopèrent, c'est-à-dire qu'ils participent volontairement à une activité (révisions dans le 1^{er} cas) en vue d'atteindre un objectif commun (réussite au baccalauréat). La coopération est donc une procédure possible de coordination mais ce n'est pas la seule. En effet, le marché est un mode de coordination dans lequel ce sont les prix qui vont concilier les actions des individus. On constate donc que la coordination n'implique pas nécessairement une coopération.

Cependant, nous allons voir que le marché n'assure pas toujours la coordination des comportements des agents.

I.1.4. Les limites de la coordination par le marché

Document 4 : Les défaillances de marché

« Dans un embouteillage, chaque conducteur fait supporter un coût à tous les autres conducteurs sur la route il les empêche d'avancer (de même qu'ils l'empêchent d'avancer). Ce coût peut être élevé : dans les zones métropolitaines importantes, à chaque fois qu'une personne prend sa voiture pour aller au travail plutôt que de prendre les transports en commun ou de travailler chez elle, elle peut facilement imposer 10 euros ou davantage de coûts cachés aux autres conducteurs. Mais lorsqu'ils décident de prendre leur voiture pour aller au travail, les individus n'ont aucune incitation à prendre en compte les coûts qu'ils imposent aux autres.

Le trafic routier est un exemple habituel d'un problème beaucoup plus global : parfois, la poursuite individuelle de ses intérêts personnels plutôt que de contribuer à promouvoir les intérêts de la société dans son ensemble, peut en fait détériorer la situation de cette société. On appelle cette situation une défaillance de marché. D'autres exemples importants de défaillances du marché sont la pollution de l'air et de l'eau ou la surexploitation des ressources naturelles telles que les poissons ou les forêts. La bonne nouvelle(...) est que l'analyse économique permet de diagnostiquer les cas de défaillances du marché, et souvent également de trouver des solutions à ce type de problème. »

Source : P.Krugman et R.Wells, *Microéconomie*, Edition De Boeck, 2013, (pp. 4-5)

Q1 : Rechercher dans un dictionnaire de science économique la définition de coût social et de coût privé

Coût social : coût d'un comportement ou d'une décision qui est supporté par l'ensemble de la société. Par exemple, l'émission de gaz à effet de serre conduit à un réchauffement climatique dont les coûts sont supportés par l'ensemble de la société.

Coût privé : coût supporté par l'individu qui adopte un certain comportement ou qui prend une certaine décision. Par exemple, si je décide de faire un voyage en voiture je vais supporter le coût du carburant et de l'entretien du véhicule.

Q2 : En vous appuyant sur la réponse à la première question, illustrez par des exemples les concepts de coût social et de coût privé.

La pêche intensive est un exemple de coût social. En effet, elle peut conduire à une surexploitation des ressources dont les répercussions sur la biodiversité sont considérables. La pêche intensive est également un exemple de coût privé car elle nécessite l'achat d'équipements spécialisés dans ce domaine.

L'utilisation d'un vélo est un exemple de coût privé. Seul l'individu qui utilise son vélo supporte les coûts liés à l'usure de celui-ci (entretien).

Q3 : Commentez la phrase soulignée

Cette phrase signifie que lorsqu'une personne décide de prendre sa voiture, elle subit un coût privé (paiement de l'essence, entretien de la voiture...) mais elle fait également subir à l'ensemble de la société un coût : le coût social (embouteillage, pollution de l'air...)

Q4 : Comparer le texte de P.Krugman à l'analyse d'A. Smith (cf. document 2). Quelle conclusion pouvez-vous faire ?

On peut en conclure que la poursuite de son intérêt personnel ne conduit pas toujours à une situation favorable pour l'ensemble de la société. Par exemple, le fait de prendre son véhicule pour aller travailler ou pour partir en vacances peut conduire à un surencombrement des routes, ce qui vient détériorer la situation de l'ensemble de la société.

Q5 : Relevez dans le texte la définition du concept de défaillance de marché.

Une défaillance de marché désigne une situation dans laquelle la poursuite de son intérêt personnel (l'usage de son véhicule), plutôt que de conduire à une situation favorable, conduit à une dégradation du bien-être de l'ensemble de la société (embouteillage, pollution...). Les décisions décentralisées des individus ne sont donc pas conciliables entre elles. Par exemple, le fait de prendre

quotidiennement sa voiture plutôt que les transports en commun (intérêt personnel) ne s'accorde pas avec la nécessité de préserver l'environnement (intérêt général)

Q6 : Quel lien peut-on faire entre une défaillance de marché et la coordination décentralisée des actions individuelles ?

On dit que le marché est défaillant lorsqu'il n'assure pas ou lorsqu'il assure mal la coordination des comportements des agents. Cela signifie que le mécanisme des prix n'incite pas les agents à réduire les conséquences négatives de leurs actions sur le bien-être collectif ; le coût privé (coût de l'entretien de la voiture) est inférieur au coût social (pollution, réchauffement climatique, dégradation de l'environnement...). De même, les agents ne sont pas incités à produire et ou consommer des biens dont le rendement social (avantage dont bénéficie la société) est supérieur au rendement privé (avantage dont bénéficie un individu du fait de ses décisions). La vaccination illustre bien ce fait. En effet, lorsque les individus se font vacciner pour ne pas tomber malade (intérêt personnel), cela profite à l'ensemble de la société car les personnes non vaccinées ont moins de chances d'être contaminées (intérêt général).

Ainsi, la coordination décentralisée des actions individuelles présente des limites.

I.1.5. L'évaluation formative

A la suite de cette séquence de cours, l'enseignant doit proposer aux élèves une évaluation formative dont l'objectif est de voir si ces derniers sont capables de réutiliser les concepts qui ont été étudiés. Cela permettra également aux apprenants de mesurer la distance qui les sépare des objectifs à atteindre et d'identifier des stratégies plus efficaces pour y parvenir. Elle fait donc partie intégrante du processus d'apprentissage.

L'évaluation formative que nous allons proposer prendra la forme d'un texte à trous.

Evaluation formative : Compléter le texte suivant.

En 1776, A.Smith développa une théorie selon laquelle, la recherche de son intérêt personnel conduit à une l'augmentation du bien être général. Dans cette perspective, l'agrégation des décisions décentralisées des consommateurs et des producteurs conduit à une situation favorable pour l'ensemble de la société. Le marché est donc un mode de coordination décentralisé des actions individuelles dans lequel les prix jouent un rôle central. Ils sont à la fois un vecteur d'information et un mécanisme d'incitation.

Néanmoins, les économistes ont montré que le marché ne permet pas toujours de coordonner de manière efficace les comportements des individus. Ainsi, on parle de défaillance de marché lorsque la poursuite individuelle de son intérêt personnel, plutôt que de conduire à promouvoir les intérêts de la société dans son ensemble, peut en fait détériorer la situation de cette société. Cela signifie que les prix n'incitent pas les agents à réduire les conséquences négatives de leurs actions sur le bien-être collectif. Dans cette perspective, le coût social, c'est-à-dire le coût supporté par l'ensemble de la société est supérieur au coût privé. De même, le mécanisme des prix n'incite pas les agents à produire suffisamment de biens dont le rendement social est supérieur au rendement privé.

En réalisant cette séquence pédagogique, je me suis efforcée, à la différence des manuels scolaires de rester dans l'explicite. Par conséquent, chaque concept introduit est défini, et le dossier documentaire proposé s'accompagne de plusieurs questions dont le but est de guider, les élèves vers les objectifs d'apprentissage du cours. En effet, les travaux de B. Bernstein nous montrent qu'il est important d'éviter les biais des pédagogies invisibles dans lesquels seul l'enseignant sait quels sont les objectifs de savoir.

Le professeur doit également veiller à ce que les élèves s'approprient le « code élaboré » selon l'expression de Bernstein. Pour cela, il faut régulièrement demander aux apprenants de rappeler le sens des concepts économiques déjà rencontrés de manière à ce qu'ils puissent faire le lien avec les savoirs nouveaux. En procédant ainsi, l'enseignant favorise la structuration des connaissances. De même, il évite ce que les sociologues de l'éducation appellent les « malentendus des apprentissages », qui se caractérisent par un décalage entre les situations que les professeurs croient mettre en place et ce que les élèves interprètent (du point de vue des habitudes cognitives, et ou langagières par exemple). Pour illustrer ces situations, nous pouvons prendre un exemple éclairant issu des observations réalisées par R. Goigoux.

Lors d'un cours, un instituteur demande à ces élèves de donner des mots où l'on entend le son « a ». Le premier élève répond « papa », le second « maman » et le troisième « tonton ». Dans cette situation, le travail des apprenants est d'analyser le langage et son fonctionnement hors de tout contexte de référence. On peut constater que le premier élève a bien compris ce qui lui était demandé. Si on se penche sur « l'erreur » faite par le troisième élève qui se situe dans une logique différente de celle que le professeur attend, on peut s'interroger sur le raisonnement adopté par le second élève. A-t-il répondu « maman » parce que le premier élève a répondu « papa » ou bien s'est-il placé dans une posture d'analyse du langage ? Dans cette situation, ce qui est intéressant, c'est de voir que les deux premières réponses ont influencé celle donnée par le troisième élève, ce qui signifie que la situation pédagogique de départ a changé et c'est ce qui est à l'origine du malentendu source d'accroissement des inégalités scolaires. Dans ce cas, il est important que l'enseignant repère ce

changement de situation qui amène l'enfant à adopter une logique autre que celle attendue par l'école, afin de pouvoir lever ce malentendu source d'incompréhension quant au travail à effectuer. Il faut donc analyser les difficultés rencontrées par les élèves et s'interroger sur la nature des « erreurs » commises. J-Y Rochex explique dans son ouvrage « La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement » (PU Rennes, collection « Paideia », 2011, 214p), que les enseignants doivent se saisir de ces malentendus, les expliciter, et en faire des objets de réflexion pédagogique, afin de mettre en place des dispositifs permettant aux élèves qui sont le plus éloignés de la culture scolaire de comprendre ce que l'on attend d'eux. Cette démarche permet d'éviter que le cumul des malentendus ne se transforme en inégalité. Ainsi, cela nous montre que la réussite éducative dépend étroitement de la façon dont les enseignants traitent les différences observées en classe de manière à éviter que celles-ci ne deviennent des malentendus. Or les travaux des sociologues démontrent que les professeurs présupposent souvent que tous les enfants sont préparés de la même manière au métier d'élève ce qui n'est pas le cas. Contre les idées reçues, ces études nous mettent en avant le fait que les inégalités scolaires ne s'expliquent pas seulement par des variables exogènes mais également par des variables endogènes au système éducatif. Ainsi, dans la perspective de participer au mouvement de réduction des inégalités scolaires, « il faudrait offrir aux professeurs, les moyens d'interroger leur propre rapport au savoir, afin qu'ils anticipent, ce qui, dans chaque préparation de séance, suppose des pré-requis chez l'apprenant, voire identifient dans les outils didactiques à disposition ce qui relève d'évidences socialement situées. » S.Bonnéry, « Les usages de la psychologie à l'école : quels effets sur les inégalités scolaires ? », Sociologies pratiques, 2/2008 (n°17).

Conclusion

Ainsi, tout au long de notre étude, nous avons pu constater à quel point le concept de coordination est central en économie. La thèse d'une coordination marchande efficace et réussie a fait l'objet de nombreux débats au sein de la communauté scientifique qui ont permis à la science économique de progresser. En effet, les économistes à l'instar d'A.C.Pigou ont montré les limites de la coordination par le marché. En ce sens, la recherche de son intérêt personnel ne conduit pas toujours à une situation optimale. La mise en exergue des défaillances de marché, a conduit les chercheurs à trouver des solutions à ces défauts de coordination. Néanmoins, les solutions trouvées ont à leur tour fait l'objet de dissensus dont la portée heuristique est incontestable. Par la suite d'autres travaux ont démontré que la coordination des actions individuelles peut se réaliser par d'autres supports que les prix. Dans cette perspective, les études de R.Coase ont montré que la

coordination par la hiérarchie constitue une alternative efficace au marché. Ainsi, jusqu'aux travaux du courant de la propriété commune, deux modes de coordination (verticale et horizontale) avaient été mis en évidence. Sur la base d'une relecture de la tragédie des biens communs de G.Hardin, E.Ostrom a mis au jour l'existence d'une voie médiane entre la coordination centralisée et décentralisée : la coordination communautaire. Celle-ci est basée sur la coopération, concept qu'il faut donc bien distinguer de la coordination, ce que ne font pas les manuels scolaires. Ceci nous montre l'importance pour l'enseignant de se tenir au courant des recherches et des débats qui traversent la communauté scientifique. En effet, tout professeur doit actualiser ses connaissances afin de ne pas enseigner aux élèves des théories qui ont été invalidées ou qui sont devenues obsolètes. De même, ce travail est indispensable pour faire preuve de vigilance épistémologique à l'égard des documents proposés aux apprenants. Par exemple, si un concept fait débat, l'enseignant peut faire le choix, soit d'exposer ce dernier, soit de ne pas utiliser cette notion s'il juge que les controverses scientifiques sont trop complexes à expliquer et qu'elles n'entrent pas dans le cadre de ce qui est exigible à l'examen du baccalauréat.

L'analyse comparative des manuels scolaires nous a montré que ces derniers sont à utiliser avec précaution car ils peuvent comporter de nombreux biais. Le fait le plus marquant qui ressort de notre étude est l'utilisation fréquente du concept de coordination sans que celui-ci soit au préalable défini. En effet, un seul manuel sur quatre propose une définition, qui de plus est fautive. De surcroît, aucune activité ne porte sur l'apprentissage de ce concept qui doit pourtant être maîtrisé par les élèves. Cette démarche qui relève de la pédagogie invisible est source d'accroissement des inégalités scolaires. Par conséquent, afin de participer à la « démocratisation égalisatrice » selon l'expression de P. Merle, il est important que les enseignants organisent des séquences pédagogiques permettant aux apprenants de s'appropriier les concepts à connaître. La séquence de cours que nous avons construite, nous a montré que l'apprentissage d'un seul concept nécessite l'utilisation de plusieurs documents soigneusement sélectionnés et accompagnés de questions dont le but est d'encadrer le travail des élèves afin de les orienter vers les objectifs d'apprentissage.

Bibliographie

- BEITONE A, BUISSON-FENET E, DOLLO C- Aide mémoire de science économique- Dalloz- Paris-2012
- BEITONE A, DOLLO C, HEMDANE E, LAMBERT J-R- Les sciences économiques et sociales. Enseignement et apprentissages- De Boeck- Bruxelles-2013
- JULIEN L, TRICOU F- Les approches de la coordination en sciences sociales- Presses universitaires- Paris-2009
- KRUGMAN P, WELLS R- Microéconomie-De Boeck- Bruxelles-2013
- LEVÊQUE F,- Economie de la réglementation- La découverte- Paris-2004
- Sous la direction de BEITONE A- Economie, sociologie et histoire du monde contemporain- Armand Colin- Paris-2013
- Sous la direction de FRAISSE-D'OLIMPIO S-Sciences économiques et sociales 1^{re}ES- Belin- Paris-2011
- Sous la direction d'ANSELM DIDIER- Sciences économiques et sociales 1^{re}ES- Hatier- Paris- 2011
- Sous la direction de WAQUET I- Sciences économiques et sociales 1^{re}ES- Magnard- Paris- 2011
- Sous la direction d'ECHAUDEMAISON C-D- Sciences économiques et sociales 1^{re}ES- Nathan- Paris- 2011
- Sous la direction de MONTOUSSE M- Les citations économiques pour comprendre le monde d'aujourd'hui- Bréal- Paris-2011

Sitographie

Un texte sur l'économie des conventions

- <http://www.parisschoolofeconomics.com/orlean-andre/depot/publi/ART2004tVALE.pdf>

Un cours sur le marché et les organisations

- http://www.jaheraud.eu/cours/ecoindus/EOST_1A_EcoIndus2_Chap2.pdf

Un texte sur les défaillances de coordination et la volatilité des marchés

- <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/56/49/97/PDF/wp201046.pdf>

Une thèse de doctorat portant sur la coordination autour d'une ressource commune et les logiques d'acteurs

- <http://archimer.ifremer.fr/doc/00025/13636/10719.pdf>

Une conférence portant sur la coopération inter firmes

- <http://www.strategie-aims.com/events/conferences/13-xeme-conference-de-l-aims/communications/2391-la-cooperation-interfirmes-mode-de-coordination-hybride-ou-generique/download>

Un résumé de l'ouvrage d'E.Bautier et P.Rayou : « *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires* », PUF, 2009

- <http://lectures.revues.org/874>

Un résumé de l'ouvrage de J-Y. Rochex et J.Crinon : « La construction des inégalités scolaires. Au cœur des pratiques et des dispositifs d'enseignement », PU Rennes, 2011

- <http://lectures.revues.org/9996>

Une audition de J-Y.Rochex

- http://www.dailymotion.com/video/x1belts_audition-de-m-jean-yves-rochex-professeur-a-l-universite-de-paris-8-chercheur-en-sciences-de-l-educa_news

Un article du monde relatif aux travaux de R.Coase

- http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/16/l-entreprise-est-aussi-une-institution-hommage-a-l-economiste-ronald-coase_3478186_3234.html

Un dossier documentaire sur les malentendus des apprentissages

- <http://www.eloge-des-ses.fr/formation-profs/malentendus-apprentissages.pdf>

Proposition d'une séquence d'apprentissage

« Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise ? »

Les attentes du programme :

Dans ce chapitre, il est demandé à l'enseignant :

- de montrer que les entreprises constituent un mode de coordination basée sur la hiérarchie
- mettre en évidence comment coopération et conflits s'entremêlent dans la production de l'action collective
- de montrer que les sociologues et les économistes peuvent étudier un même objet en posant des problématiques différentes.

La séquence de cours que nous allons proposer portera uniquement sur l'apprentissage du concept de coordination centralisée.

Les pré-requis : coordination, coordination décentralisée, rationalité, décisions décentralisées, marché, entreprise, institution, organisation, salarié, biens, services, valeurs

Les objectifs :

A l'issue de cette séquence de cours les élèves doivent être capables de :

- Définir les concepts suivants : coûts de transaction, coûts d'organisation, frontières de la firme, hiérarchie, coopération, externalisation, internalisation
- Distinguer la coopération de la coordination

Les problématiques:

- Quelles sont les limites de la coordination par la hiérarchie ?
- Comment arbitrer entre la coordination horizontale et verticale des activités ?

Le plan adopté sera le suivant :

- 1) La coordination par la hiérarchie et ses limites
- 2) Quelle distinction entre coopération et coordination ?

Phase de sensibilisation

L'enseignant va débiter sa séquence par une phase de sensibilisation afin de saisir les représentations sociales des élèves.

En guise de sensibilisation, je pose aux élèves les questions ci dessous et leur propose le cas suivant :

Pourquoi les entreprises existent-elles ? Pourquoi ne pas passer uniquement par le marché pour produire des biens et services ?

Cas : Une entreprise du bâtiment a été choisie pour construire un immeuble dans le huitième arrondissement de Marseille. Une équipe de 50 ouvriers, 4 architectes, 4 plombiers et de 3 électriciens (tous salarié de l'entreprise) a été désignée par le directeur de l'entreprise en charge des opérations, pour mener à bien ce chantier.

D'après vous, de quelle manière les ouvriers, les architectes, les plombiers et les électriciens vont-ils procéder pour mener à bien ce chantier ?

I. La coordination par la hiérarchie et ses limites

Document 1 : « La nature de la firme »

« Coase soulève la question de « la nature de la firme » : qu'est-ce qu'une firme, et pourquoi les firmes existent-elles ? Coase propose un type de réponse qui reste, dans sa forme générale, couramment admise : la firme constitue un mode de coordination économique alternatif au marché. Alors que sur le marché, la coordination des comportements des individus se fait par le système de prix, la firme se caractérise par une coordination administrative, par la hiérarchie. Il reste alors à se demander pourquoi le recours à une coordination administrative peut être nécessaire. La réponse de Coase est que la coordination par les prix entraîne des coûts, ignorés dans les analyses standards du marché, ce que l'on appellera par la suite des coûts de transaction. Quand ces coûts sont supérieurs aux coûts d'organisation interne, la coordination dans la firme s'impose. On trouve ainsi chez Coase deux thèses, qui seront fortement discutées par la suite : (1) firme et marché constituent deux modes de coordination profondément différents ; (2) ce qui caractérise fondamentalement la firme, c'est l'existence d'un pouvoir d'autorité ; la firme est en effet une organisation hiérarchique ».

Olivier Weinstein, *L'entreprise dans la théorie économique*, **Les Cahiers français**, n° 345, La documentation française, (p. 91)

Citation : « La principale raison qui rend avantageuse la création d'une entreprise paraît être qu'il existe un coût à l'utilisation du mécanisme des prix ».

Ronald Coase, La nature de la firme, 1937.

Q1 : Rappeler la définition du concept de coordination et la façon dont s'effectue la coordination par le marché

La coordination est une procédure qui rend cohérentes les actions des individus. Sur le marché on parle de coordination décentralisée. C'est le mécanisme des prix qui permet de concilier les comportements des individus. On parle également de coordination horizontale

Q2: La coordination marchande s'effectue-t-elle sans coût ?

Non elle ne s'effectue pas sans coût. «(...) il existe un coût à l'utilisation du mécanisme des prix » : les coûts de transaction.

Q3 : Dans un dictionnaire de science économique, rechercher la définition de coûts de transaction et donner des exemples

Les coûts de transaction sont les dépenses (monétaires et non monétaires) qu'il faut engager pour réaliser une transaction (échange de biens ou services) sur un marché.

Les coûts liés à la recherche d'informations (quel(s) fournisseur(s) ?), de négociation (à quel prix ?), de rédaction et de contrôle du contrat (est-ce que le fournisseur tient ses engagements ?) sont des exemples de coûts de transaction.

Q4: A l'aide du texte, relever le mode de coordination qui caractérise l'entreprise.

L'entreprise se caractérise par un mode de coordination basée sur la hiérarchie, les relations de pouvoir.

Suite à cette question, l'enseignant définit le concept de hiérarchie.

La hiérarchie est un mode de coordination des activités des agents qui repose sur l'exercice de l'autorité. Ce mode de coordination suppose la centralisation des décisions (pyramide hiérarchique). Cela signifie qu'un **agent A accepte ou est contraint d'exécuter les instructions d'un **agent B** quant aux tâches qu'il doit accomplir et à la façon dont il doit les accomplir. Ce sont donc les supérieurs hiérarchiques qui ont la responsabilité de donner les instructions, qui conduisent à ce que les tâches à réaliser soient cohérentes entre elles. On parle de mode de coordination centralisé ou vertical.**

Q5 : En reprenant le cas présenté dans la phase de sensibilisation, illustrer le concept de hiérarchie.

Dans le cas présenté lors de la phase de sensibilisation, la coordination s'effectue par la hiérarchie. C'est le directeur de l'entreprise qui va coordonner chacun des membres de son équipe. Il va demander à ses architectes de réaliser des plans des futurs immeubles. Puis il va ensuite demander à ses ouvriers de faire les coffrages, de manière à ce que les électriciens puissent prévoir

les installations électriques... Le directeur de l'entreprise doit faire en sorte que les actions de ses salariés soient cohérentes, ce qui nécessite de déterminer un ordre précis dans la réalisation des tâches à effectuer. En effet, on ne peut pas mettre des installations électriques sans avoir au préalable demandé aux architectes de réaliser des plans de construction de l'immeuble.

Q6: Rechercher dans un dictionnaire de science économique la définition des coûts d'organisation et illustrer ce concept par des exemples

Coût d'organisation : ce sont les coûts que doit supporter une organisation pour assurer la coordination par la hiérarchie.

Par exemple, le paiement des salariés, la mise en place de procédures de contrôle du travail des salariés, la réalisation des plannings, la gestion des salariés, l'élaboration de règles propres au bon fonctionnement de l'entreprise sont des exemples de coûts de transaction.

Q7: Que peut-on déduire de la comparaison entre les coûts de transaction et les coûts d'organisation?

La comparaison des deux types de coût nous permet de savoir s'il est plus avantageux de privilégier le mode de coordination centralisé ou décentralisé pour réaliser une production. En effet, lorsque les coûts de transaction sont supérieurs aux coûts d'organisation, il est plus avantageux pour une entreprise de réaliser elle-même la production d'un bien ou d'un service plutôt que de passer par le marché. Dans ce cas, on dit que la firme va internaliser la production.

Internalisation : l'internalisation désigne pour une entreprise, l'action qui consiste « à faire » plutôt qu'à « faire faire », c'est-à-dire à coordonner les activités en son sein, plutôt que d'avoir recours au marché.

Lorsque les coûts d'organisation sont supérieurs aux coûts de transaction, le mode de coordination qui sera privilégié est celui de la coordination par le marché. Dans ce cas, on dit que la firme va externaliser sa production

Externalisation : l'externalisation désigne pour une entreprise, l'action qui consiste à « faire faire » plutôt qu'à faire, c'est-à-dire à coordonner les activités en ayant recours au marché.

Q8: Commenter la phrase soulignée

Cette phrase signifie qu'il y a deux modes de coordination : la coordination décentralisée dans laquelle les prix jouent un rôle central, et la coordination centralisée dans laquelle ce sont les supérieurs hiérarchiques qui vont rendre cohérentes les actions individuelles. Dire que la firme est une alternative efficace au marché signifie qu'il existe une FRONTIERE entre les deux modes de

coordination. En ce sens, on a le choix entre coordonner des activités par la hiérarchie ou par le marché.

Frontières de la firme : il y a une frontière entre la firme et le marché : à l'extérieur de cette frontière la coordination se fait par le marché et à l'intérieur, elle s'effectue par la hiérarchie.

Q9 : Donner des exemples de franchissement de frontières ?

Si une entreprise décide de créer son propre service de marketing alors que jusque là cette tâche était confiée à une agence, elle internalise cette activité.

Si une entreprise licencie ses femmes de ménages et fait appel à une société de nettoyage, elle externalise cette tâche.

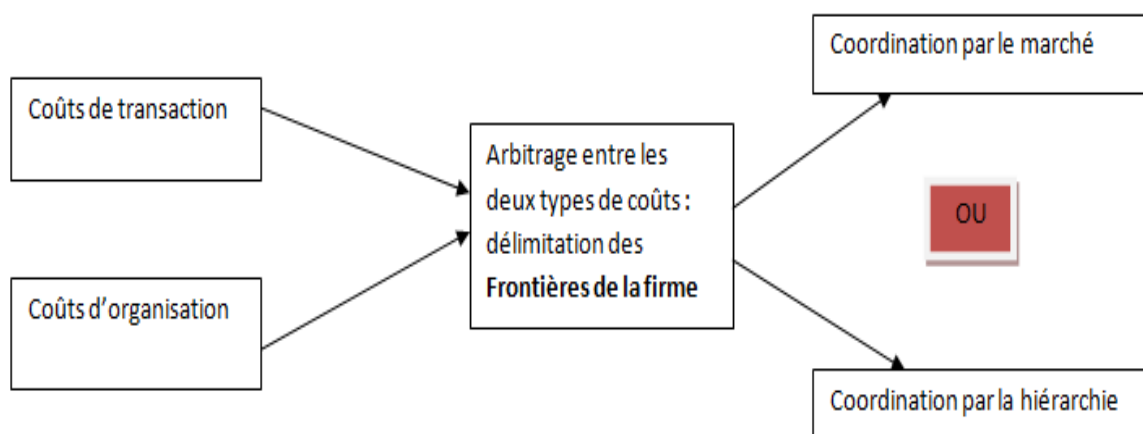
Q10 : Quel lien peut on faire entre la taille de l'entreprise et les frontières de la firme ?

Les frontières de la firme permettent de délimiter la taille de la firme. En effet, tant que les coûts d'organisation sont inférieurs aux coûts de transaction, la firme a intérêt à internaliser ses activités.

Q11 : Expliquer la citation qui figure en dessous du texte.

Cette citation de R. Coase donne une justification à l'existence des firmes. Des entreprises sont créées car le recours au marché implique des coûts appelés coûts de transaction. Dans certains cas, il est plus avantageux de substituer la coordination par la hiérarchie à la coordination par le marché et inversement.

Schéma de fin d'activité : (à commenter)



II. Coopération et coordination : quelle distinction ?

Afin que les élèves soient en mesure de comprendre le texte ci-dessous, l'enseignant donne aux élèves la définition du concept de coopération.

La coopération :

Coopérer, c'est faire ensemble. La coopération suppose la participation volontaire et l'implication des acteurs concernés qui cherchent à agir ensemble pour atteindre un but commun qui relève soit de leur intérêt commun, soient des valeurs auxquels ils adhèrent

Document 1 : Coopération et performances des entreprises

« La coopération est une ressource essentielle pour une organisation, peut-être même la plus centrale dans le fonctionnement d'un projet, d'une technologie, d'une relation hiérarchique ou dans la mise en place d'une politique commerciale. Sans la volonté de coopérer, sans la multitude de petites initiatives prises par les salariés, sans leur engagement à la fois volontaire et nécessaire, le travail ne pourrait être fait, les missions ne pourraient être convenablement réalisées. »

Source : <http://www.consulendo.com/Le-pradoxe-de-la-cooperation-en.html>

Q1 : Rappeler la définition d'une organisation

Une organisation est composée d'un ensemble de participants qui mettent en œuvre des moyens et coordonnent leurs actions pour parvenir aux objectifs fixés. Les fédérations sportives, les Eglises, les entreprises sont des organisations. Au sein d'une organisation, la coordination s'opère par la hiérarchie.

Q2 : A quel type d'organisation correspondent les entreprises ?

Les entreprises sont des organisations productives marchandes

Q3 : Illustrer le concept de coopération par des exemples.

Par exemple, les membres d'une équipe au sein du tour de France coopèrent pour avoir le meilleur classement et ou pour faire gagner leur leader. Les enseignants de SES coopèrent lorsqu'ils organisent un bac blanc (choix du sujet, date, heure...).

Q4 : Pourquoi peut-on dire que la coopération est une « ressource essentielle » pour les organisations ?

Au sein des organisations, la coopération est une ressource importante pour mener à bien les objectifs visés. Sans la coopération, la coordination par la hiérarchie s'avère insuffisante pour

atteindre les buts déterminés. En effet, **la coopération au sein des entreprises est une variable explicative importante des performances réalisées**. De même, les joueurs d'une équipe de handball ne doivent pas attendre une instruction de l'entraîneur pour passer la balle ou défendre, ils doivent décider d'eux-mêmes et avec la volonté d'agir dans l'intérêt de l'équipe. Ainsi, la coordination hiérarchique et la coopération peuvent aller de pair.

On peut noter que la plupart du temps la coopération est informelle.

Q5 : Quelle distinction peut-on faire entre la coordination et la coopération ?

La coopération est une procédure possible de coordination mais la coordination n'implique pas nécessairement la coopération. Par exemple, sur un marché, les agents ne coopèrent pas. De même, lorsqu'un automobiliste s'arrête au feu rouge, il ne coopère pas avec le piéton qui traverse la route, il ne fait que respecter le code de la route.

Par conséquent il ne faut pas confondre coopération et coordination.

III. Evaluation formative

Cette évaluation formative va permettre à l'enseignant de voir la progression des élèves. En fonction des résultats obtenus, le professeur saura sur quel point il faut revenir et pourra apporter, si nécessaires des remédiations

Compléter le texte suivant

La **coordination** est une procédure qui vise à rendre cohérentes les **actions individuelles**. Le **marché** constitue un mode de **coordination décentralisé** dans lequel les prix jouent un rôle central. Le recours **au marché** génère des coûts appelés **coûts de transaction**, ce qui justifie l'existence des firmes. Dans celles-ci, la **coordination** s'effectue par **la hiérarchie**. Ce sont donc les **supérieurs hiérarchiques** qui coordonnent les actions de leurs salariés. Lorsque les coûts de transaction sont **supérieurs** aux **coûts d'organisation**, la firme décidera d'internaliser la production. Dans le cas inverse, elle **externalisera** la production. Par conséquent, en comparant les deux types de coûts, il est possible de définir ce qu'on appelle les **frontières de la firme**. A l'extérieur de cette frontière, la coordination se fait par **le marché** et à l'intérieur elle s'effectue par **la hiérarchie**. Sans **coopération**, la coordination par la hiérarchie s'avère insuffisante pour atteindre les objectifs visés. Ainsi, au sein des **organisations**, la **coopération** et la coordination vont souvent de pair. Cependant, la **coordination** n'implique pas nécessairement la coopération. Il ne faut donc pas confondre ces deux concepts.

Définitions

- **Coordination** : La coordination désigne les actions et les procédures qui vise à rendre cohérentes les actions des individus. Le marché est l'une des procédures possible de coordination. Ce sont les prix qui vont concilier les décisions décentralisées des individus. Dans ce cas, on parle de coordination décentralisée ou horizontale.
- **Organisation** : Une organisation est composée d'un ensemble de participants qui mettent en œuvre des moyens et coordonnent leurs actions pour parvenir aux objectifs fixés. Les fédérations sportives, les Eglises, les entreprises sont des organisations. Au sein d'une organisation, la coordination s'opère par la hiérarchie.
- **Coûts de transaction** : ce sont les dépenses (monétaires et non monétaires) qu'il faut engager pour réaliser une transaction (échange de biens ou services) sur un marché. Les coûts liés à la recherche d'informations (quel(s) fournisseur(s) ?), de négociation (à quel prix ?), de rédaction et de contrôle du contrat (est-ce que le fournisseur tient ses engagements ?) sont des exemples de coûts de transaction.
- **Coûts d'organisation** : ce sont les coûts que doit supporter une organisation pour assurer la coordination par la hiérarchie. Par exemple, le paiement des salariés, la mise en place de procédures de contrôle du travail des salariés, la réalisation des plannings, la gestion des salariés, l'élaboration de règles propres au bon fonctionnement de l'entreprise sont des exemples de coûts de transaction.
- **Hiérarchie** : la hiérarchie est un mode de coordination des activités des agents qui repose sur l'exercice de l'autorité. Ce mode de coordination suppose la centralisation des décisions (pyramide hiérarchique). Cela signifie qu'un **agent A** accepte ou est contraint d'exécuter les instructions d'un **agent B** quant aux tâches qu'il doit accomplir et à la façon dont il doit les accomplir. Ce sont donc les supérieurs hiérarchiques qui ont la responsabilité de donner les instructions, qui conduisent à ce que les tâches à réaliser soient cohérentes entre elles. On parle de mode de coordination centralisé ou vertical.
- **Frontières de la firme** : il y a une frontière entre la firme et le marché : à l'extérieur de cette frontière la coordination se fait par le marché et à l'intérieur, elle s'effectue par la hiérarchie.
- **Internalisation** : l'internalisation désigne pour une entreprise, l'action qui consiste « à faire » plutôt qu'à « faire faire », c'est-à-dire à coordonner les activités en son sein, plutôt que d'avoir recours au marché.

- **Externalisation** : l'externalisation désigne pour une entreprise, l'action qui consiste à « faire faire » plutôt qu'à faire, c'est-à-dire à coordonner les activités en ayant recours au marché
- **Coopération** : Coopérer, c'est faire ensemble. La coopération suppose la participation volontaire et l'implication des acteurs concernés qui cherchent à agir ensemble pour atteindre un but commun qui relève soit de leur intérêt commun, soient des valeurs auxquels ils adhèrent. Par exemple, les membres d'une équipe au sein du tour de France coopèrent pour avoir le meilleur classement et ou pour faire gagner leur leader. Les enseignants de SES coopèrent lorsqu'ils organisent un bac blanc (choix du sujet, date, heure...). **Par conséquent il ne faut pas confondre coopération et coordination.**